

# OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°133 du 18 février 2005



© Image Détrois - Aménageur-Promoteur - Wilhelm & Co SA-NV



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1  
N° d'agrégation : P 302163  
Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe  
Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies  
Prochain bulletin: 22 avril 2005

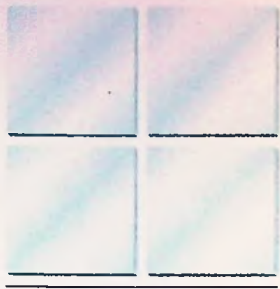
BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

1300 WAVRE 1

R.P. 7 795





VITRERIE

VGR

Tél.  
010 61 58 57

Fax  
010 61 24 97

Rue de  
Mérivaux 1 a

1490 Court-  
St-Etienne

## Vitrerie

Glaverbel - St Roch - St Gobain  
Réparations - remplacements

Verres clairs et imprimés  
Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs  
Vitrages anti-effractions  
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

# Ets Deguelde R.A.C.

Entreprise familiale depuis 52 ans



## NOUVELLE CITROËN C 4



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la  
route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82

## POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets  
Lambris  
Portes  
Chassis  
Escaliers  
Bois de jardin

Outillage  
Quincaillerie  
Electricité  
Droguerie  
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5  
1490 Court-St-Etienne  
Tél: 010/616 104  
Fax: 010/616 114

# PIERSON

c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

## CONSULTEZ- NOUS !



Avenue de Jassans 58  
1342 Ottignies-L.L.N.  
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34  
N° OCA : 12913



# BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du n° 133  
du 18 février 2005

Editorial .....	3
Dossier: commerces .....	4
Nouvelles de la Ville .....	8
Social .....	21
Environnement .....	23
Culture .....	26
Sports .....	28
Loisirs .....	31
Tribune libre .....	32

Editeur responsable:  
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:  
Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information:  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
Tél.: 010 42 05 80  
Fax: 010 43 78 03

Publicité et réalisation:  
Editions Edific : 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans  
l'entité et désireuses de recevoir  
régulièrement le bulletin communal  
peuvent en faire la demande au service  
Citoyenneté/Information.*

*Le bulletin communal est imprimé sur  
papier recyclé. Nous entendons ainsi  
œuvrer à la protection de  
l'environnement.*

*Pour le bulletin du 22 avril 2005,  
dépôt des articles et des insertions  
publicitaires avant le 21 mars 2005*

*Ville universitaire jumelée avec  
Jassans-Riottier (France), Veszprem  
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).  
Pacte d'amitié avec Masaya  
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).*

La Ville sur internet : [www.olln.be](http://www.olln.be)

Mesdames, Messieurs,

Ottignies-Louvain-la-Neuve, pôle culturel? Plus personne n'en doute. Pôle intellectuel? Certes. Pôle sportif? Evidemment! Pôle commercial? Oui, et de plus en plus. Jugez-en: trois associations de commerçants font preuve d'un dynamisme renouvelé et collaborent entre elles et avec la Ville; cela méritait bien d'être mis à l'honneur. La vitalité des centres urbains doit beaucoup à l'animation qu'assurent les commerces, petits et grands.

Pour l'annuaire des commerces en préparation, nous avons déjà répertorié plus de 900 adresses!

A Louvain-la-Neuve, le projet de l'Esplanade et de la rue Charlemagne sort de terre et nous espérons tous que les premiers commerces s'y ouvriront à l'automne prochain. Le centre commercial seul fera 34.400 m<sup>2</sup>, avec 130 surfaces commerciales, petites, moyennes et grandes, la rue Charlemagne, 7.000 m<sup>2</sup>.

Trois marchés publics attirent de plus en plus de clients des alentours et se renforcent mutuellement. Pour une ville de 30.000 habitants, qui dit mieux?

En face de ce dynamisme largement reconnu, l'opposition a choisi de se cantonner dans une attitude constamment dénigrante, comme en témoignent les articles de ses membres. J'ai une trop haute opinion de nos lecteurs et de ce que doit être un bulletin communal pour le transformer en un lieu de règlement de compte. Chaque parti a un point de vue différent sur la gestion de la ville, c'est normal. Mais entre info et intox, la majorité a choisi: elle ne participe pas au jeu des vaines polémiques.

Qu'il suffise de faire écho au discours de nouvel an du bourgmestre Jean-Luc Roland, ce 21 janvier. En 2004: trois inaugurations importantes, l'achat d'un deuxième bâtiment au Cœur de Ville qui abritera le CPAS et permettra l'extension des services administratifs quand le besoin s'en fera sentir, la convention du parking des Droits de l'Homme et, dans l'avenir, le parking des Villas et le pont de Masaya sans que le contribuable ottintois en fasse les frais, une accessibilité accrue des services communaux... Toutes ces informations se trouvent détaillées sur le site internet de la Ville et peuvent vous être fournies par courrier.

A ce propos, nous avons découvert qu'à la suite d'une étude fouillée des 248 sites communaux existants, l'Agence Wallonne des télécommunications a classé le nôtre en tête, le qualifiant de «très riche». Seules Esneux et Wanze bénéficient aussi de cette excellente appréciation. C'est un signe qui ne trompe pas du souci de la Ville de bien informer ses habitants.



Jeanne-Marie Oleffe,  
Echevine du Commerce  
et de l'Information

# Des commerçants dynamiques et solidaires

Notre ville compte trois associations de commerçants: l'Association des Commerçants du Douaire (Ottignies), la NACL (Louvain-la-Neuve) et Ottignies Commerce (Ottignies).

Pour leur dynamisme, leur enthousiasme et leur volonté de se battre malgré la morosité économique actuelle, pour les animations dont profitent l'ensemble des habitants, la Ville les a mises à l'honneur le 21 janvier, à l'occasion de la soirée des vœux aux corps constitués.

## L'Association des Commerçants du Douaire

**J**ean-Marie Denies (Cricket & Co) préside cette association, qui existe depuis 1975. Le centre commercial du Douaire compte une quarantaine de commerces qui jouissent de la présence de grosses locomotives à chacune des extrémités de la galerie: les grandes surfaces Colruyt, Delhaize et Brico.



Jean-Marie Denies.

«Notre galerie a quelque chose de typique: c'est la grand rue du village», déclare Jean-Marie Denies. «Malheureusement, la plupart des propriétaires des commerces ne résident pas dans la commune. Il n'est donc pas aisé de les mobiliser pour des actions spéciales... comme une ouverture le dimanche. Pour améliorer la situation, nous étudions la possibilité d'ajouter une obligation de solidarité en avenant aux contrats de location.»

Les commerçants du Douaire ont confié l'animation de la galerie à une société de création d'événements, «SineQuaNon», il y a deux ans. Celle-ci prépare actuellement des animations pour le carnaval et la fête de Pâques.

«Le Douaire a connu des animations à grand succès: les semaines vertes, la semaine hongroise... et, avant cela, les lâchers d'œufs de Pâques en hélicoptère. Cette dernière formule a dû être abandonnée en raison de la bousculade qu'elle provoquait. Il y avait tellement de monde que cela devenait dangereux!»

### Nouvelle façade

Le permis d'urbanisme vient d'être octroyé pour la rénovation des façades et des abords de la galerie.

«Grâce aux briques qui recouvriront le béton, la galerie perdra son aspect

de hangar», annonce Jean-Marie Denies. «Les travaux débuteront au mois de juin.»

L'association des commerçants se préoccupe aussi des problèmes de parking. Sa position est claire: elle souhaite maintenir le parking gratuit autour de la galerie et chasser les voitures ventouses qui squattent les emplacements destinés aux chalands. Plusieurs projets sont en discussion mais rien n'a encore été décidé. Le projet de parking sur le toit de la galerie a été abandonné: les fondations et la toiture n'auraient pas pu le supporter.

L'ouverture du centre commercial de Louvain-la-Neuve n'inquiète pas réellement les commerçants du Douaire: «Bien sûr, il y aura un transfert de clientèle... provisoire, à mon avis. Les clients sont généralement très fidèles: ils partent un temps puis reviennent. On le constate avec nos cartes de fidélité.»

Renseignements: Cricket & Co: 010 / 41 00 90 ou Menatronic: 010/41 72 54.

## La NACL

... pour «Nouvelle Association des Commerçants de Louvain-la-Neuve», a été créée en 1996. Des commerçants s'étaient regroupés précédemment dans la cité universitaire, mais cette première initiative s'était essouffée, faute de «locomotives».

La Néolouvaniste Li Differding a été la première présidente de la NACL. Son vice-président, Jean-Christophe Echement, de la boutique Impressions, a pris le relais il y a 5 ans. L'actuel comité compte aussi un vice-président (Pascal Vanlooche, du Prof), un trésorier (Sébastien Lacourt, d'Empreintes Nomades), un

secrétaire (David Blondel, de l'Agence de l'Aiglon) et un contrôleur des comptes (Georges Carp, de l'épicerie Chez Georges). Il imprime un dynamisme nouveau à l'association, poussé dans le dos par l'ouverture prochaine de l'Esplanade (centre commercial et rue Charlemagne).



Aujourd'hui, l'association totalise plus de 200 membres. Un tel succès s'explique par le fait que tout nouveau commerçant de Louvain-la-Neuve est d'office affilié à la NACL lors de la signature de son bail auprès de l'INESU ou de Bernheim.

*«Il peut se désaffilier par la suite, mais cela ne s'est jamais produit», constate Jean-Christophe Echement. «Grâce à ce système, nous ne perdons pas de temps à courir après des cotisations et pouvons nous consacrer entièrement à notre objet: promouvoir et faciliter le commerce de Louvain-la-Neuve.»*

### Préoccupée par l'ouverture de l'Esplanade

La NACL est l'interlocuteur de la Ville et de l'UCL pour toutes les questions qui concernent les commerçants, de près ou de loin. L'aboutissement du projet de l'Esplanade représente un immense défi pour ces indépendants,

qui vont devoir faire face à la concurrence de plusieurs grandes enseignes. C'est ainsi qu'elle a sollicité l'appui de la Ville pour l'organisation d'un nouveau marché, le samedi, afin de faire connaître le site et ses commerçants. La NACL se démène pour que ses membres «ne soient pas les grands perdants de l'histoire.» Elle a récemment fait connaître son avis sur la gestion des futurs parkings du centre urbain.



**Georges Carp, David Blondel, Li Differding, Jean-Christophe Echement, Pascal Vanlooche et Renaud Scaillet.**

L'association organise des activités tout au long de l'année: une brocante en mai (avec la Ville), une fête de printemps (cette année, les 5, 6 et 7 mai), des braderies d'été et d'automne... Comme la Ville, elle collabore au marché de Noël et au festival des jeux pour tous «Ebullition» dont la première édition, en juin dernier, a remporté un

immense succès.

Jean-Christophe Echement signale que la NACL devrait disposer d'un site Internet avant la fin du premier trimestre de cette année...

NACL, rue des Wallons, 8,  
1348 Louvain-la-Neuve.  
010/45 51 00 (Agence de l'Aiglon).

## Ottignies Commerce

La première association des commerçants ottintois remonte à 1959. Certains des commerces représentés à l'époque existent toujours, exploités par les successeurs familiaux: la scierie Decoux, les établissements Massart, l'imprimerie Dieu... Rappelez-vous les petits timbres jaunes «OTR»...

Cette «Association des Commerçants, Artisans et Industriels d'Ottignies et environs» a connu de belles années avant de s'éteindre,

progressivement. En 1998, quelques commerçants tentèrent de la ranimer en organisant un «printemps des commerçants». Ce fut la seule action entreprise par le comité de l'époque.

Depuis lors, avec la réalisation des projets «Cœur de Ville» et «Les jardins du Douaire», la surface commerciale disponible à Ottignies a considérablement augmenté. De nouveaux indépendants se sont installés dans le centre.

*«Plus jeunes, plus entreprenants, plus tolérants aussi... on peut dire qu'un «renouveau commercial» s'est fait jour à Ottignies», se réjouit Raymond Mathy (La Maison de l'Informatique), qui faisait partie du comité de 1998 et préside aujourd'hui «Ottignies Commerce». «J'ai organisé trois réunions d'information afin de déterminer s'il existait une volonté réelle chez les commerçants de se regrouper en association et si plusieurs d'entre*

*eux étaient prêts à s'investir un tant soit peu dans l'organisation, la réalisation et la poursuite d'un tel projet».*

### Rallye inter-commerces

«Ottignies Commerce», née en avril 2004, a officiellement été reconnue le 18 novembre dernier. Forte de 87 adhérents (et d'un comité qui compte 11 membres!), elle entend promouvoir et développer le commerce ottintois, établir des relations de collaboration avec d'autres associations...

Sa première activité - un rallye inter-commerces - aurait pu remporter un plus grand succès, mais la jeune ASBL n'était pas encore très connue. Les résultats de ce concours ont été communiqués à l'occasion d'un banquet des commerçants, le 27 novembre à Moriensart: six clients ont été récompensés, dont quatre de la commune. L'Ottintoise Monique



**Xavier Françoisse, Raymond Mathy et Pascal Dekeyser.**



Petitjean s'est ainsi vu remettre pour 1000 € de bons d'achat.

Les projets ne manquent pas pour 2005: une braderie et une brocante à la fin du mois de mai, une participation aux Fêtes de Wallonie organisées par la Ville en septembre (avec un parcours d'artistes et d'artisans dans les commerces), la

publication d'un annuaire des commerces d'Ottignies-Limelette-Céroux-Mousty (toujours en collaboration avec la Ville)...

Interrogé sur l'arrivée de nouveaux commerces à Louvain-la-Neuve, Raymond Mathy se dit plutôt optimiste: «La concurrence peut être une bonne chose... le centre

commercial de la cité universitaire risque d'amener plus de monde dans la commune. Et nous avons finalement peu d'habitants de Louvain-la-Neuve parmi notre clientèle.»

Ottignies Commerce, rue Lucas, 5, 1340 Ottignies. 010 / 40 12 64. [www.ottigniescommerce.be](http://www.ottigniescommerce.be)

## «Au marché, tu peux tout trouver»

Vous aimez faire vos achats sur les marchés? Avec trois marchés dans notre commune, vous êtes gâtés!

- Tous les vendredis matins, marché d'Ottignies-Centre: place du Centre et environs.
- Tous les mardis, de 10 à 18 h, marché de Louvain-la-Neuve :



de la place des Wallons à la place de l'Université.

- Tous les samedis, de 10 à 17 h, marché de Louvain-la-Neuve: place de l'Université, Grand'Rue et Grand-Place.

Renseignements: 010/ 45 90 19, 010/ 41 83 11 (service communal du Commerce).

## Ouverture de L'Esplanade cet automne

Le groupe Devimo, chargé de la gestion du centre commercial de Louvain-la-Neuve, nous confirme avoir conclu des contrats avec les enseignes Delhaize, Massimo Dutti, Okaïdi, Cassis, Paprika, Pimkie, Ken, Espace Vision, L&L, C&A, Mexx, Histoire d'Or, Proxitel, Dame Nature, Dessange, Promod, Celio, Mano, Maisons du Monde, Irish Pub, Riverwoods, Talking French, Slumberland, Armand Thiery, Belgique Loisirs, Equiform, Harisson, La Perla, Exki, Photo

Poley, Yves Rocher, CN Coiffure, The Phone House, Bigor et Cap Horn.

Les enseignes «Slumberland», «Exki» et «CN Coiffure» se trouveront dans la rue Charlemagne (35 boutiques et 2 moyennes unités); l'Irish Pub, à côté des cinémas UGC. Les autres enseignes se trouveront dans le centre commercial (90 boutiques et 5 moyennes unités sur deux niveaux et un niveau «mezzanine»).



L'ouverture de L'Esplanade est annoncée pour l'automne 2005.

Contacts commerciaux:  
- Devimo: 02 / 738 77 86  
- Cushman & Wakefield: 02/ 546 08 52.

**La place de l'Accueil.**

## Annuaire commercial

L'échevinat du Commerce, en collaboration avec l'association des commerçants «Ottignies-Commerce», va éditer un annuaire OFFICIEL reprenant l'ensemble des informations administratives, la liste des professions libérales, des entreprises, des commerces et commerçants d'Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty.

Figurer dans cet annuaire sera gratuit, seuls les encarts publicitaires seront payants. Nous souhaitons être le plus complet possible.

Vous qui êtes: plombier, pépiniériste, informaticien indépendant, commerçant, exercez une profession libérale, avez une entreprise... faites-vous connaître pour être certain de figurer dans cet annuaire.

Contactez le service Commerce au 010 / 41 83 11 ou envoyez un mail à [officetourisme.olln@skynet.be](mailto:officetourisme.olln@skynet.be) en indiquant vos noms, adresse, numéro de téléphone et e-mail.



# MARCHE À VUE

La chaussure de qualité au féminin



Déjà, les collections printemps

Ouvert tous les jours de 10 h.30 à 18 h.30

010/45 24 39

# TOTEM

"Parce que la tendance, Je l'aime."

Prêt-à-porter féminin

Nouveau: du 36 au 46

Collection Pauline B.

Mariage et communion

Ouvert de 10h30 à 18h30

010 45 49 37



**Galerie St Hubert** Face à la GARE - rue des Wallons, 8 - LOUVAIN-LA-NEUVE



## La Golf Plus. La Golf, en plus grand.

Dotée d'un volume intérieur hors du commun, d'une modularité exceptionnelle et d'innombrables espaces de rangement, ce nouveau modèle n'aura pas grand-chose à faire pour vous séduire.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Consommation moyenne (l/100 km): 5,4 - 7,2. Emission CO<sub>2</sub>(g/km): 146 - 173. Informations environnementales (AR 19/03/04): [www.volkswagen.be](http://www.volkswagen.be)

Ets **Hermand** sprl

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare) - Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52  
E-mail : [info@hermand.vw-audi.be](mailto:info@hermand.vw-audi.be) - Web : [www.vw-audi.be/hermand](http://www.vw-audi.be/hermand)



# Carnet familial

## Naissances

Dernelle, Antoine	01/10
Debruycker, Shannah	03/10
Struyf, Clara	04/10
Kone, Anna	05/10
Vu Minh, Duc	05/10
de Favereau de Jeneret, Joachim	07/10
Ollevier, Thomas	08/10
Kina, Martin	08/10
Ghazi, Barbara	11/10
Regout, Nicolas	12/10
Claus, Cyril	12/10
Saoud, Yéïssa	13/10
Edderkaoui, Imane	14/10
Bachetti, Salwa	15/10
Peeterbroeck, Loïc	18/10
Kabange Lumbala, Vaughan	21/10
Rotman, Surya	21/10
Zeni, Eliot	22/10
Renard, Victor	22/10
Gérard, Abel	25/10
Michotte, Aurélien	25/10
Nicaise, Jordan	25/10
Frogneux, Clémence	27/10
Longonya-Okungu Oyono Dembe D', Jean-Marie	27/10
Cossey, Lycia	28/10
Maria, Lenny	29/10
Abdouni, Mohamed	02/11
Eppe, Florian	03/11
Gregor, Milan	03/11
Gits, Nominoë	04/11
Ngakam, Madadje	04/11
Zöttl, Ben	07/11
Wéry, Virgile	08/11
Scolas, Acéliane	08/11
Forget, Maxime	09/11
Ourzig, Asmâ	09/11
Grosjean, Adrienne	12/11
Delmarcelle, Joachim	12/11
Coulaud, Esther	13/11
El Messaoudi, Soukayna	14/11
Viaene, Edith	17/11
Viaene, Romain	17/11
Verlaine, Elena	18/11
Rengifo Vega, Elizabeth	18/11
Stonska, Igor	19/11
Odin, Nicolas	22/11
Masset, Désiré	22/11
Maniet, Pierre	24/11

Njimbu Iragi, Ines	25/11
Dutrieux, Antonin	26/11
Nouna, Ryan	26/11
Gengler, Lou	28/11
Makela, Sana	30/11

## Mariages

Wilmart, Alain & Mukayirera, Catherine	24/09
Fonteyn, Laurent & Paris, Gwendoline	02/10
Schretter, Julien & Trejo German, Leticia	02/10
Acke, Séverine & Amri, Farouk	02/10
Yeung, Mei & Liu, Deyi	05/10
Cloots, Virginie & Dasnoy, Raphaël	08/10
Lothe, Sébastien & Marchal, Sandra	09/10
Lhibibani, Redouane & Lebe, Géraldine	09/10
Vanschepdael, Natacha & Moisse, Jean-Michel	09/10
Ramboux, Dominique & Legrève, Willy	23/10
Eubben, Christianne & Patinet, Bernard	27/10
Leroy, Abdallah & Mpungu, Mato	29/10
Matthieu, Quentin & Noblesse, Nathalie	06/11
Delaitre, Philippe & Polozova, Svetlana	13/11
De Buck, Pascal & Lauwers, Christine	13/11
Verhofstadt, Frédéric & Ziti, Jamila	13/11
Sottiaux, Cédric & Sevrin, Vanessa	20/11
Kouame, Benjamin & Languy, Konan	20/11
Vervoort, Maurice & Korobkoff, Irène	27/11

## Décès

Aerts, Julie	03/10
Leroy, Georgette	03/10
Etienne, Maurice	04/10
Frenay, Arnold	05/10
Vander Perre, Eugène	05/10
Donny, Priscilla	11/10
Brassart, Roger	13/10
Dewilde, Marie	13/10
Smit, Gerty	14/10
Hoffmann, Robert	14/10
Debongnie, Eugène	15/10
Hardy, Léon	16/10
Deventer, Arlette	17/10
Lecocq, Hélène	18/10
Gautier, Etienne	19/10
Nget, Kim	20/10
Nebgen, François	23/10
Guns, Philippe	27/10
Niessen, Léon	28/10
Meulemans, Marie	01/11
Holloffe, Yolande	09/11
Brandt, Renée	11/11
Battifoy, Germaine	15/11
Accindinus, Fernand	15/11
Sepulchre, Colette	16/11
Mertens, Janine	16/11
De Bonteridder, Josée	19/11
Van Aelbroeck, Hélène	20/11
Mwania Malibilo	21/11
Gillard, Berthe	22/11
Dethy, Jules	26/11
Colling, Flore	26/11
Wigny, Fredy	27/11
Cox, Jean	28/11

## Zone 30 aux abords de l'école de Céroux

Dans le cadre de l'Arrêté Royal d'avril 2004 rendant obligatoire la limitation de la vitesse à 30 km/h aux abords des écoles, il a été décidé, début janvier, d'instaurer une zone 30 aux abords de l'école de Céroux. Cette zone comprend la chaussée traversant diagonalement la Place Communale, la parallèle (jouxant l'école) et la perpendiculaire (jouxant l'église) à la Grande Avenue.

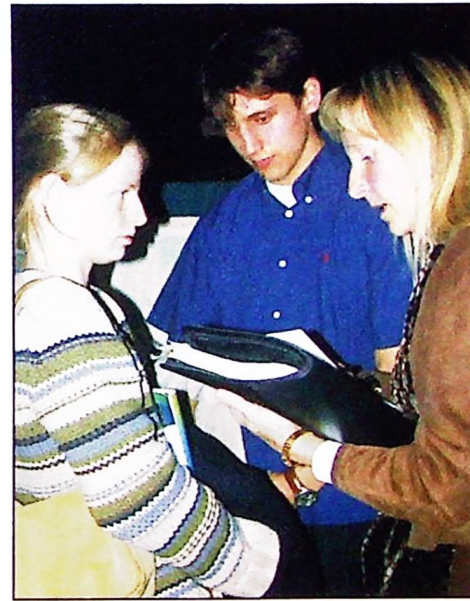
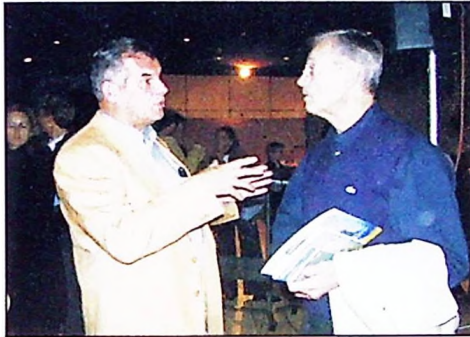


# Bienvenue aux nouveaux habitants



Quelque 200 personnes ont participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants, le 22 novembre au Centre culturel d'Ottignies.

L'occasion de faire connaissance avec les autorités communales et de découvrir les services offerts par la Ville en matière d'enseignement, d'activités culturelles, d'accueil de la petite enfance...



## La Ville engagée dans le projet PALME

Le saviez-vous? La Ville s'est engagée dans le projet PALME (Programme d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Energie) de la Région wallonne... projet qui a pour objectif la mise en place d'actions concrètes afin de réduire les émissions de CO2 à l'échelle d'un territoire communal et de réaliser des économies d'énergie.

«Quand on examine les compétences des différents niveaux de pouvoir, communal, régional, fédéral ou européen, on serait tenté de croire que la ville n'a qu'une faible marge de manœuvre en matière de maîtrise de l'énergie», déclare André Sterckx, conseiller en énergie engagé dans le cadre du projet PALME. «Pourtant, les

*communes ont un grand rôle à jouer. Proches des consommateurs et elles-mêmes consommatrices, elles constituent le niveau de pouvoir le plus adapté aux actions locales de maîtrise de l'énergie. Proches du terrain, elles sont dans une situation privilégiée pour valoriser au mieux les ressources locales, notamment renouvelables.»*

Le projet PALME comporte divers aspects:

- L'utilisation rationnelle de l'énergie (avec la réalisation d'un cadastre énergétique pour les bâtiments communaux et les écoles, définissant les priorités des actions à mener et évaluant le potentiel d'économies à réaliser).

- L'évaluation des possibilités de développer les énergies renouvelables comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne...
- La sensibilisation du grand public. Dans ce cadre, le conseiller énergie vous invite à une conférence sur le thème des économies d'énergie, ce mardi 22 février, à 20h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Entrée gratuite. Pour ceux qui le souhaitent et sur demande, des audits à domicile seront organisés.

Renseignements: 010 / 42 05 67 (PALME) ou 010 / 42 05 80 (conférence).



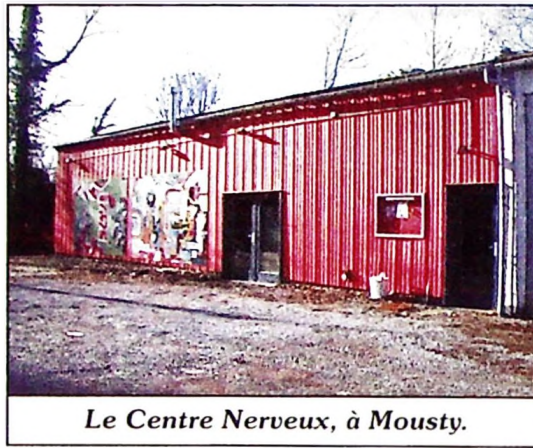
# Echos du conseil communal

23 novembre

Quelques points relatifs à la circulation routière, pour commencer: la réalisation d'une zone résidentielle au clos Marcel Ancion et d'une zone 30 aux abords de l'école de Blocry (la minorité s'abstient, considérant que cette zone 30 est trop étendue).

Interrogé sur les risques que la décharge de Mont-Saint-Guibert présente pour la santé des habitants, le bourgmestre Jean-Luc Roland explique comment, après avoir reçu un rapport anonyme mettant en évidence des risques de contamination de la nappe phréatique suite à la présence de fissures dans une galerie menant à la chambre de pompage de la décharge, il a écrit au ministre wallon de l'Environnement, lequel a demandé un rapport sans équivoque sur le sujet (NDLR: la presse a largement relayé cette information). Les conseillers Patrick Piret-Gérard et Jean Lewalle, médecins, s'indignent: les professionnels de la santé sont toujours les derniers informés! Le bourgmestre leur répond qu'il n'est ni biologiste, ni médecin... que son rôle est d'assurer la sécurité de ses concitoyens, pas de faire des analyses médicales. Et de renvoyer la balle aux médecins: *«Un de vos collègues généraliste a pris le problème de la décharge de Mellery à bras le corps, s'appuyant sur sa pratique médicale. Pourquoi ne le faites-vous pas, vous, pour la décharge de Mont-Saint-Guibert?!»*

Unanimité pour le projet d'aménagement de la maison des jeunes «Centre Nerveux» (sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, mobilier) mais le conseiller Luc Mayné fait remarquer que cette institution coûte cher à la Ville (*«on vote la 3<sup>e</sup> transformation, en quatre ans»*) et devrait s'inscrire dans une



démarche de développement durable. Il regrette aussi que l'environnement des locaux se trouve dans un état inacceptable de malpropreté. L'échevine de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht le rassure: la convention passée avec les jeunes sera résiliée s'ils n'appliquent pas une gestion stricte de leurs déchets.

Le Premier échevin Jacques Benthuis demande par ailleurs aux conseillers d'approuver une subvention complémentaire pour les travaux d'aménagement de la nouvelle Maison de la Laïcité.

L'échevin du Budget Jacques Lega fait savoir sa satisfaction: le compte 2003 est très bon alors que le budget 2003 avait été difficile à élaborer. *«Le boni budgétaire global s'améliore à nouveau cette année mais dans une moindre mesure que l'an dernier où avait été enregistré un important rattrapage de droits relatifs aux taxes additionnelles. Le véritable résultat de notre compte budgétaire, mis en avant grâce à l'intégration des éléments connus en 2004 et relatif à 2003, nous encourage à rester vigilant pour l'avenir. En effet, le boni budgétaire ainsi «actualisé» traduit une régression de notre situation globale. Bien sûr, il s'agissait*

*d'anticiper le futur résultat du compte 2004, mais il est important de mettre en avant les interventions croissantes pour le CPAS. Le résultat du service extraordinaire, en boni global de 73,7 milliers d'euros, ne conduit plus au résultat déficitaire de l'an dernier (un mali de 451.000 €). Ce déficit a été comblé par un emprunt en 2003. Le surplus provient de la vente de biens immobiliers...»*

Jacques Lega est aussi échevin des Cultes, ce qui l'amène à demander, entre autres, une subvention extraordinaire pour des travaux de rénovation à l'église de Rofessart. On y installera un système de commande automatique des cloches.

Claude-Marie Vandergucht propose aux conseillers de reconduire la convention qui lie le Centre Nerveux au Plan de Prévention et de Proximité (PPP). L'échevine explique qu'après une période de flottement, due à un changement de conseil d'administration et de présidence, la maison des jeunes semble se reconstruire. *«Les jeunes s'investissent bien dans le nouveau CA, de nombreux groupes répètent dans les locaux, les activités seront diversifiées et les heures d'ouverture élargies.»* L'opposition insiste sur une plus grande ouverture pendant les congés scolaires et sur l'importance du travail de terrain. L'échevine, tout en partageant ces préoccupations, signale que trois travailleurs de terrain se rendent régulièrement dans les quartiers. Unanimité.

Invitée à approuver le texte de convention pour le contrat de prévention et de sécurité 2004 - deux travailleurs de terrain à temps plein, un mi-temps «fonctionnaire de prévention» et un mi-temps



«coordinatrice administrative et financière» financés à 100% par le Fédéral - la minorité s'abstient «parce qu'on n'est pas convaincus par la manière dont ce projet a été piloté jusqu'à présent et sera piloté à l'avenir», justifie Jacques Otlet. L'opposition déplore que les volets «toxicomanie» et «criminalité» soient du seul ressort de la police, ce que dément l'échevine.

Prétextant l'urgence, Jacques Otlet met à l'ordre du jour les statuts de la Régie des Quartiers. L'actuelle régie de quartier de l'Habitation Moderne doit renouveler sa demande d'agrément mais pour satisfaire aux nouvelles exigences de la Région

wallonne, elle doit passer en ASBL. Dans l'esprit du décret, son action devrait pouvoir s'étendre à tous les quartiers sociaux or à Louvain-la-Neuve, c'est la société Notre Maison qui est implantée. L'échevine du Logement, Jeanne-Marie Oleffe demande le report du point au mois suivant pour donner le temps aux divers interlocuteurs d'établir les contacts nécessaires et fournir ainsi un dossier complet. Malgré cela, le président de la régie de quartier Roberto Fernandez réclame également l'urgence. Le débat se poursuit quant à la représentation de la Ville au sein du conseil d'administration. Actuellement, la régie fonctionne avec un comité de

gestion qui compte, entre autres, deux représentants de la Ville, deux du CPAS et deux de l'Habitation Moderne. Comme la gestion de la régie n'est pas en cause, l'échevine estime qu'il y a lieu de reprendre la même représentation au sein du conseil d'administration; le conseiller de l'opposition prétend réduire la représentation de la Ville à une personne ou doubler celle de l'Habitation Moderne. Finalement, les statuts sont approuvés moyennant la recommandation expresse d'intégrer Notre Maison et sans modifier les organes de gestion.

Le dossier reviendra le mois suivant pour être complété.

## 21 décembre

**L**e bourgmestre Jean-Luc Roland ouvre la séance avec deux points de circulation routière: la délimitation d'une zone de parking pour les bus scolaires à la chaussée de la Croix, dans le sens de la montée, juste avant le plateau (l'emplacement sera réservé aux bus en semaine, de 7 à 17h); une interdiction d'accès aux plus de 5 tonnes à une vingtaine de voiries communales... le but étant de voir disparaître la circulation des poids lourds en transit dans les quartiers. La minorité s'abstient, estimant que les chauffeurs se trouveront bien embêtés s'il doivent livrer de la marchandise à la clinique, par exemple. «Ils pourront toujours livrer la clinique, les établissements scolaires, le centre commercial... ce qu'on interdit, c'est le transit!», rassure le bourgmestre, qui précise son souhait - à moyen/long terme - que les poids lourds ne puissent plus non plus transiter par l'avenue des Combattants.

Le bourgmestre se réjouit du fait que les retards de SEDILEC, en matière de réparation d'éclairage public, commencent à se résorber... même si les délais d'intervention sont encore trop longs. Le conseiller Jacques

Otlet signale qu'un réverbère de la place de Céroux est cassé. Le bourgmestre insiste: les pannes et dégâts causés aux poteaux d'éclairage peuvent être signalés notamment via le site internet de la Ville: [www.olln.be](http://www.olln.be) «Les habitants ont bien compris cette façon de procéder, ils nous informent régulièrement via cette adresse.»

Il est question de la révision du plan triennal 2004-2006 des travaux subsidiés. Le conseiller Max Roch s'étonne de ne plus y trouver la rénovation de l'hôtel de ville. L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuis lui apprend que cette rénovation fera l'objet d'un subside particulier, du ressort du ministre Courard. Une partie de la minorité s'abstient, comme elle l'avait fait au mois de mars, jugeant le plan trop ambitieux et irréalisable.

Jacques Benthuis évoque la rénovation de la maison des jeunes «Centre Nerveux». Jacques Otlet en profite pour regretter publiquement le fait que ce soient deux camions de la Ville, et non les jeunes, qui aient évacué les déchets qui se trouvaient à l'extérieur du bâtiment (lire les échos du conseil de novembre). «Je ne

pense pas que ce soit une bonne façon d'éduquer les jeunes que de faire le travail à leur place.» L'échevine de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht justifie l'opération en expliquant qu'il y avait également des déchets de chantier à évacuer et que les jeunes ont aidé les ouvriers. L'échevine signale aussi que l'éco-conseillère a été sollicitée pour sensibiliser les jeunes à la problématique des déchets.

L'échevine de l'Etat civil Annie Galban annonce l'application d'un nouveau règlement de police et d'administration relatif aux cimetières, funérailles et sépultures (l'ancien, datant de 1904, était devenu obsolète). Requis par des législations récentes, il est le fruit d'une collaboration de longue haleine (18 mois) des services état civil, juridique et secrétariat communal, de la police, du chef fossoyeur, des pompes funèbres locales et de l'Union des Villes. Adapté à une gestion moderne des six cimetières communaux, cet outil compte 171 articles. Les modes de sépultures et d'inhumation s'étant diversifiés, les tarifs des concessions ont été complétés, sans augmentation de prix significative.



Claude-Marie Vandergucht présente plusieurs points relatifs au personnel communal: plan de formation, règlement en matière de prévention de faits de harcèlement moral et sexuel, intervention en faveur des agents à mobilité réduite... avant de demander aux conseillers de se prononcer sur la répartition des subventions communales destinées aux crèches, au CPAS pour les accueillantes d'enfants et aux deux maisons de jeunes de l'entité (5000 €). Unanimité.

En fin de séance, il est question du renouvellement du mobilier de l'école communale maternelle du Centre, d'une lettre toutes boîtes, à en-tête officiel de la Ville signée par certains membres du Collège, sans caution officielle, envoyée aux habitants du quartier de la Chapelle aux Sabots pour les informer du maintien de la maison de quartier (la minorité estime qu'il s'agit d'une mise au point politique, qu'elle ne devait se faire ni sous l'en-tête de la Ville, ni aux frais de la Ville... la majorité répond que s'il s'agit bien d'un courrier de la Ville, il n'a coûté que le prix de quelques photocopies et était nécessaire pour rassurer les habitants et faire taire les rumeurs faisant état de la suppression de la maison de quartier).

Le conseiller Patrick Piret-Gérard constate que le chantier de la Grand Rue, à Céroux, n'est pas terminé... alors que le bourgmestre avait avancé la date du 20 décembre pour la fin des travaux, précédemment. Il s'inquiète des mesures envisagées en cas d'intempéries pendant l'hiver. Le



La Grand Rue, à Céroux.

bourgmestre lui apprend que la Grand Rue sera ouverte à la circulation pendant les congés de l'entreprise, du 24 décembre au 9 janvier, comme communiqué aux riverains dans un récent courrier. Il impute le retard aux intempéries mais aussi à l'ouverture d'esprit de l'entrepreneur, qui a accepté de travailler par tronçons pour réduire les nuisances causées aux habitants. *«Ceux qui ont le plus souffert sont ceux de la rue Hergé. J'ai demandé à la police d'accentuer les contrôles pour enrayer le trafic de transit.»* Jean-Luc Roland espère la fin du chantier pour début février.

L'opposition inscrit une motion demandant une planification des travaux des parkings de Louvain-la-Neuve qui tienne compte des réalités économiques, la gratuité d'utilisation pour les habitants domiciliés et des plages horaires gratuites le midi pour encourager le secteur horeca. L'échevine du Commerce et du Développement économique Jeanne-Marie Oleffe donne alors lecture d'un courrier de la Nouvelle Association des Commerçants de Louvain-la-Neuve (NACL). Celle-ci

se montre rassurée car *«avec l'attention que la Ville nous a consacrée depuis un certain temps, il ne manquait que l'appui du groupe dit de l'opposition pour nous assurer que toutes les forces vives sont à présent derrière nous pour aider à la résolution des problèmes»*. La NACL rappelle qu'il convient de rester raisonnable. Son objectif est de rendre les 600 places du plein centre ville inaccessibles aux voitures ventouses et elle est bien consciente qu'on ne peut oublier les frais encourus par le promoteur; en demandant la gratuité pour les uns et les autres, les investissements nécessaires ne pourront être réalisés. Elle demande avec insistance le respect de toutes les composantes actuelles du site, une franchise gratuite raisonnable et les deux premières heures à un prix démocratique ainsi que la création d'une instance de gestion pratique du centre ville.

Le bourgmestre rappelle les nombreuses réunions avec tous les interlocuteurs et l'engagement par la Ville d'une personne pour faire des propositions réalistes, après étude du terrain, afin d'éviter le report de véhicules dans les quartiers environnants. Il souligne que la gratuité pour les uns se reporte automatiquement sur les autres et précise sa solidarité avec les intérêts des habitants, des commerçants et des étudiants. Il propose une autre motion qui intègre la notion de «prix raisonnable»; c'est le texte du bourgmestre qui est finalement approuvé par 24 oui, 1 non et 2 abstentions.

## 18 janvier

Quelques «entrées», parmi lesquelles le vote du budget 2005 de la police et d'un subside de 1250€ pour l'Asie du Sud-Est (pour la reconstruction d'urgence, en seconde ligne), avant le plat de consistance: le budget 2005 du CPAS. Celui-ci est inscrit à l'ordre du

jour, alors que le budget communal sera voté lors de la prochaine séance. Pour permettre l'aménagement informatique dans les futurs locaux du Centre, au Cœur de Ville, le Collège présente un amendement en séance: quelque 125.000€ sont inscrits à l'extraordinaire. Cet

amendement est adopté à l'unanimité.

Le budget s'élève à 10.315.615€... la part communale demandée est de 3.430.276,12€... le Collège n'entend pas dépasser un montant de 3.270.000€.



Le président du CPAS Roberto Fernandez explique ce désaccord entre la Ville et le CPAS par une différence de logique: «*le Collège part de la quote-part initiale 2004 x un % d'augmentation des recettes de la Ville (entre 2004 et 2005) alors que je propose de partir de la réalité financière du CPAS fin 2004 ainsi que du budget estimé réaliste par l'administration pour l'exercice 2005.*» Et le président d'évoquer une augmentation conséquente du nombre de bénéficiaires du revenu de remplacement (RIS), l'importance de maintenir le service de médiation de dette, l'urgence de renforcer les services de la recette, de l'administration générale et de la petite enfance.

Le conseiller Albert Ska a étudié les dépenses et recettes du CPAS et s'interroge: «*Pourquoi le CPAS prévoit-il des recettes moindres en 2005 alors que les dépenses augmentent? Normalement, les subsides devraient suivre. Il y a un problème au niveau des prestations assurées par l'institution.*»

L'échevin des Finances Jacques Lega précise que tous les services de la Ville et le CPAS ont reçu, à titre indicatif, l'information relative à l'augmen-

tation des recettes, à savoir 4,9%. Ce chiffre ne devant donc pas être compris comme un carcan. En outre, la proposition de quote-part communale défendue par le Collège s'inspire du travail d'Albert Ska, lequel tient compte de l'évolution des besoins sociaux.

Le Premier échevin Jacques Benthuyts annonce que la majorité a convenu que le président du CPAS votera son budget alors que le reste de la majorité s'abstiendra.

Après les interventions de plusieurs conseillers de la minorité, qui demandent au Collège de prendre ses responsabilités en votant le budget et la quote-part communale proposée, le bourgmestre Jean-Luc Roland refait l'historique du dérapage budgétaire de 2003 et se réjouit du fait que celui-ci, grâce à la vigilance de la majorité, ne se soit pas répété en 2004. Il reprend les conclusions d'Albert Ska et insiste: «*Ce budget prévoit des engagements de personnel. La Ville a fait l'essai et cédé un de ses agents qui, après 6 mois, a déclaré ne toujours pas savoir ce qu'on lui demandait de faire. Ce qu'il faut, c'est réorganiser la ligne hiérarchique verticale du CPAS avant de procéder à tout engagement. C'est*

*également l'avis unanime des organisations syndicales*». Et le bourgmestre de rappeler les efforts de la Ville, l'octroi d'un mi-temps informaticien, la réduction des charges de nettoyage, l'installation du CPAS dans un nouveau bâtiment au Cœur de Ville...

Jacques Otlet demande le vote nominatif. Résultat: la minorité vote le budget avec le président du CPAS. Le reste de la majorité s'abstient.

En fin de séance, l'échevine de la Culture Véronique Lépine-Herman demande aux conseillers d'approuver la convention à passer avec le Cercle d'Histoire pour l'occupation de locaux au premier étage de la cure d'Ottignies; le conseiller Jacques Duponcheel propose le vote d'une motion relative au financement fédéral des polices locales. Il s'agit d'en appeler, vu la situation particulière d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, à la révision d'urgence de la norme KUL et à la modification immédiate de l'adaptation annuelle du financement fédéral de telle sorte qu'il tienne compte, non seulement de l'inflation, mais également des progressions barémiques des agents.

## Balade critique à vélo

Le 30 novembre, les responsables du Gracq Brabant wallon ont emmené le bourgmestre Jean-Luc Roland en balade, à vélo, pour lui montrer quelques endroits du réseau de voiries qu'il conviendrait d'améliorer pour le confort des cyclistes, notamment à proximité des écoles de l'entité. Le bourgmestre était accompagné de l'inspecteur principal Jacques Vanderveken, responsable du service «circulation routière» de la police, et de Laurent Detraux, attaché au service des Travaux. Les intéressés ont pris



bonne note des remarques des cyclistes et des améliorations ont déjà été décidées. Parmi d'autres, citons la suppression de deux hautes bordures pour faciliter l'accès à la piste cyclable de l'avenue des Justes, quand on vient de la chaussée de la Croix, ainsi qu'un marquage au sol dans le carrefour entre les avenues du Roi Albert et Reine Fabiola, pour faciliter la traversée des cyclistes qui, venant de l'avenue Reine Fabiola ou de l'avenue du Roi Albert, souhaitent rejoindre la rue du Bon Air.

## Compte éthique

Soucieuse d'apporter sa contribution à ce qu'il est convenu d'appeler l'argent éthique, la Ville a décidé d'ouvrir un compte à la banque Triodos, établissement qui a comme culture d'entreprise de s'attacher à créer des produits axés sur le développement durable.

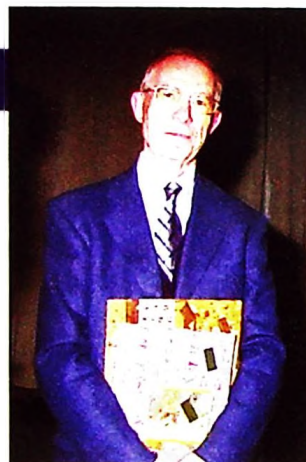
Le compte à vue servira à faire transiter les recettes et dépenses qui peuvent s'inscrire dans ce cadre: semaine de la mobilité, garanties locatives, lutte contre l'exclusion sociale, primes pour les chauffe-eau solaires, taxe sur les dépôts sauvages... Un compte d'épargne sera lié à ce compte à vue.



# Vous êtes formidables!

Outre les trois associations de commerçants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (lire notre dossier), le Collège des bourgmestres et échevins a souhaité mettre deux personnalités, très actives dans notre ville, à l'honneur à l'occasion de la traditionnelle soirée des vœux aux corps constitués, le 21 janvier à la Ferme du Douaire. Il s'agit du médiateur urbain Jean-Pierre Jacquet et de la fondatrice de la ludothèque Jeanine Roty-Bertrand. Leur disponibilité et leur enthousiasme sont des qualités que tous leur reconnaissent.

## Jean-Pierre Jacquet



**R**igoureux, diplomate, toujours à la recherche du consensus...

*«Et pas bagarreur! Je déteste la violence!»*

Originaire d'Assesse, Jean-Pierre Jacquet est arrivé à Ottignies-Louvain-la-Neuve en juillet 1973 pour y diriger la nouvelle brigade de gendarmerie (dix hommes à l'époque). D'abord dans des locaux situés au n°28 de la rue de la Chapelle... dès 1985 à La Sapinière, à Blocry.

Pensionné vingt ans plus tard à 56 ans, bien décidé à ne pas s'écrouler dans un fauteuil, il a proposé ses services aux autorités de l'UCL... lesquelles ont deviné en lui les qualités d'un médiateur urbain.

*«Pour reprendre l'expression du romancier M.L. West, je suis contremaître à la tour de Babel!»*, résume-t-il avec humour.

Le médiateur urbain est chargé de rencontrer tous les problèmes ayant trait à la qualité de la vie dans la cité universitaire (même s'il lui est arrivé de régler quelques conflits à Ottignies... sa popularité dépassant largement les frontières de l'université!): bruit, malpropreté, chamailleries entre voisins, incompréhension entre étudiants cokoteurs, soucis de voiries, squatteurs le long de la N4...

Actuellement, ce sont les questions de parking qui l'occupent le plus!

*«Je dois tenter le maximum (NDLR: et parfois plus!) pour ramener la sérénité entre les parties. Si tout le monde repart content, c'est gagné. Malheureusement, ça ne réussit pas à tous les coups. J'ai une obligation de moyens mais pas de résultats.»*

Ses outils: la disponibilité (il est de toutes les réunions, sollicité par l'UCL, la Ville, l'Association des Habitants, les étudiants... membre du comité d'accompagnement pour le chantier Wilhelm & Co, d'un groupe d'accueil pour les handicapés...) l'écoute, la patience... un carnet d'adresses, un agenda toujours à portée de main. Et un GSM, qui n'arrête pas de se manifester!

*«Je circule beaucoup: il faut se rendre compte des problèmes sur le terrain, pouvoir s'entretenir avec les gens. Je suis un partisan de la «médiation à rebrousse poils»: désamorcer les problèmes avant qu'ils ne se posent...un défaut prévenu coûte tellement moins qu'un défaut constaté!»*

Jean-Pierre Jacquet ne recherche ni les honneurs, ni les médailles. Il tire sa satisfaction de ses petites victoires au quotidien: le «merci» des gens du

voyage qui ont pu séjourner quelques nuits de plus à Louvain-la-Neuve, le soulagement de la mère qui a vu s'améliorer le confort de sa fille, locataire d'un kot insalubre...

D'aucuns ignorent que c'est lui qui est à l'origine des états des lieux détaillés avant et après les grandes manifestations étudiantes. *«C'est une manière de rendre chacun responsable: la Ville, l'université et les étudiants.»*

Le médiateur consacre son temps libre à enseigner des techniques d'intervention à des étudiants en gardiennage, dans une école de promotion sociale. Il est passionné de lecture et apprécie la balade le long de la Côte belge.

Pour le contacter: 010 /47 20 14 ou 0496/96 87 76.

## Cours d'informatique

Le service Citoyenneté propose des formations à l'informatique et internet pour les seniors de la commune, à un prix démocratique. Elles seront organisées au printemps. Intéressés? Faites-vous connaître au 010/42 05 80.



## Jeanine Roty-Bertrand

Jeanine Roty-Bertrand est née à Ottignies et n'a pratiquement jamais quitté la commune. Assistante sociale, conseillère communale de 1970 à 1984 dans la famille des socialistes, elle a fondé la ludothèque d'Ottignies - une des premières ludothèques de Belgique - en 1974.

«J'assistais Marie-Thérèse Minne dans son travail d'assistante sociale auprès de l'ONE, laquelle organisait régulièrement des campagnes d'éducation à la santé. A l'occasion d'une exposition de jouets, nous avons été surprises de constater que les parents s'asseyaient à côté de leurs enfants pour essayer les jeux...»

L'idée de créer une ludothèque est venue de là. Les deux assistantes sociales se sont inspirées du décret sur les bibliothèques et ludothèques existant pour la concrétiser.

«J'ai présenté notre projet au bourgmestre de Mousty, Maurice Delens, qui nous a accordé un petit subsidé... 5000 F, dans mon souvenir.»

Pas grand-chose, mais la «foi» déplace les montagnes! Les collègues ont parcouru la Belgique pour se fournir en jeux directement chez les grossistes (moins chers!). Elles ont fouillé leur grenier, sollicité leurs amis

et voisins... pour étoffer leur stock. Elles se sont installées dans les locaux de la consultation des nourrissons, à l'ancienne gare de Mousty.

«Nous avons ouvert au mois de novembre avec quelque 130 jeux. Les familles payaient 50F pour l'année et le prêt était gratuit. A l'époque, la ludothèque n'était accessible que le samedi matin.»

Les années ont passé mais l'objet n'a pas changé: la ludothèque permet aux enfants et à leurs parents d'emprunter des jeux avant d'éventuellement les acquérir. L'équipe s'est étoffée (Jeanine Roty-Bertrand en fait toujours partie) pour permettre une ouverture le mercredi après-midi. Après avoir déménagé à de nombreuses reprises (l'Agricultura puis la Tannerie de Mousty, l'ancien lavoir de la rue du Moulin, le bureau de police de l'avenue des Combattants et la cave voûtée de la Ferme du Douaire), la ludothèque a établi ses quartiers sous les toits de la Ferme du Douaire - un paradis pour les enfants! - en 1994.

«Les familles membres sont au nombre de 300. Elles paient 5 € pour l'année et 25 ou 75 cents pour un emprunt de deux semaines», précise



Anny Patte, l'actuelle responsable. «Nous possédons près de 1700 jeux et totalisons 6000 prêts par an. Nous accueillons aussi plusieurs classes d'écoles primaires des environs.»

Bien sûr, la méthode de classement a évolué. Cependant, l'ordinateur n'est d'aucune utilité lorsqu'il s'agit de calculer s'il ne manque pas un élément parmi les 1000 pièces d'un puzzle à son retour à la ludothèque. C'est Jeanine Bertrand et six autres bénévoles qui se coltinent la tâche!

«Je ne m'occupe plus de l'achat des jeux et dès lors, connais peu les nouveautés. Mon boulot se limite à l'accueil du public et à la vérification des rentrées. Il y a de quoi faire!»

A côté de la ludothèque, Jeanine Roty-Bertrand s'occupe toujours de la consultation des nourrissons de Mousty, en tant que secrétaire-trésorière. Elle pratique la marche, la gymnastique, le vélo... et adore jouer! Qui l'eût cru?!

La ludothèque d'Ottignies est ouverte le mercredi de 15 à 18h et le samedi de 10 à 13h.

Renseignements: 010/41 02 42.

## Inauguration

La nouvelle maison de la Laïcité «Hypathia» a été inaugurée le 20 novembre. Anciennement située à l'avenue des Combattants, sur le site de l'actuel Cœur de Ville, elle occupe désormais les locaux de l'ancienne quincaillerie Melain, au n°19 de la rue des Deux Ponts, à Ottignies (à deux pas de la Maison de la Citoyenneté).



Les trois étages du bâtiment accueilleront les activités d'associations laïques de la ville et des environs, des mouvements de jeunesse... (lire le BCO n°131 du 22 octobre 2004). Présents pour l'inauguration, une quinzaine d'élèves des écoles de l'entité ont planté un arbre de la liberté à proximité du bâtiment.



# Stationnement à Louvain-la-Neuve: le grand changement

**L**e 24 janvier, la Ville invitait tous les acteurs concernés par les travaux et la gestion future du stationnement à Louvain-la-Neuve: représentants des habitants (AH), des commerçants (NACL) et de l'Université, Wilhelm & Co. services de la Ville... Il était prévu de faire le point sur l'avancement des propositions en matière de stationnement dans les quartiers résidentiels. A cette occasion, la société chargée de la gestion des parkings souterrains Gespark a présenté la tarification qu'elle compte mettre en œuvre dès septembre prochain.

## Remise en état et sécurisation

«*Merci l'UCL!*» Pour Peter Wilhelm, si les parkings de Louvain-la-Neuve ont été gratuits pendant autant d'années, c'est le résultat d'une erreur. L'université a supporté les coûts engendrés par les parkings alors qu'elle n'en avait pas les moyens. «*Le corollaire, c'est l'état de détérioration dans lequel nous avons trouvé les parkings: il pleuvait dedans, des conduites de gaz pendouillaient aux plafonds, des hottes de restaurant y évacuaient leurs odeurs et vapeurs grasses...*» Le promoteur est catégorique: il est impossible, pour

qui que ce soit, de supporter les frais d'entretien, de gardiennage... de parkings sans qu'il soit aidé dans ses charges.

La nécessité de développer l'offre de parkings et de rénover les infrastructures existantes ont conduit l'UCL à confier la gestion des parkings du centre urbain à des professionnels. Le groupe Parking Cathédrale et le promoteur du projet de L'esplanade (Wilhelm & Co) ont créé la société «Les Parkings de l'esplanade» (LPe)... laquelle investira, au total, quelque 50 millions d'euros dans les parkings de Louvain-la-Neuve. La gestion quotidienne des parkings dont elle est propriétaire (les anciens «Grand-Place» (1036 places) et «Grand-Rue» (597 places), les nouveaux «Charlemagne» (554 places) et «Accueil» (1736 places)) sera assurée par la s.a. Gespark, une émanation des groupes Parking Cathédrale et Wilhelm & Co. Gespark aura aussi à contrôler l'accès des parkings privés de l'UCL (1500 places), réservés à la communauté universitaire, et à gérer les quais de déchargement. L'ouverture des parkings est annoncée pour septembre 2005 au plus tard.

**½ heure gratuite puis 1,20 € l'heure**

1307 détecteurs de fumée, 209 caméras de surveillance, plus de 250 haut-parleurs et 100 interphones, un éclairage renforcé, des cages d'escaliers carrelées, un système de renseignement des places disponibles... tout ce confort a un prix. L'automobiliste le supportera en validant son ticket à l'une des 29 caisses automatiques que compteront les parkings. Celles-ci permettront le paiement en liquide, par Proton, Visa ou Mastercard. Christian Bailly, administrateur délégué de Gespark, annonce que les caisses - une première en Belgique - seront équipées du système Bancontact/Mistercash.

Les utilisateurs auront le choix parmi une large gamme de formules tarifaires: abonnements à l'année (75€ TVAC par mois pour un accès 7j/7 et 24h/24), carte d'accès «My Card» pour un mois (7 jours sur 7 ou moins, compris le samedi ou non...). Le tarif horaire prévoit une demi-heure gratuite. Par la suite, il faudra débours 1,20€ (de 1/2h à 1h), 2,60€ (de 1 à 2h), 3,80€ (de 2 à 3h)... et 9,60€ (de 10 à 24h). Un tarif cinéma proposera les trois premières



Des parkings propres et sécurisés. © [www.chriscom.be](http://www.chriscom.be)



heures au prix de la première heure, le forfait de nuit (entrée après 18h, sortie entre 5 et 9h) s'élèvera à 1 €. Les commerçants pourront acquérir des carnets de 100 chèques parking, bons imprimés valables pour une durée déterminée qu'ils pourront offrir à leurs clients.

*«Nous avons analysé les besoins des différentes catégories d'utilisateurs. Ainsi, le fils qui va chercher sa maman à Louvain-la-Neuve bénéficiera de la demi-heure gratuite... l'étudiant qui veut rejoindre sa fiancée pour la nuit ne paiera qu'un euro...»*, signale Christian Bailly.

Seul le parking Grand-Place sera accessible pendant la nuit. Les autres seront fermés dès la fin des activités de la dalle (seuls les abonnés pourront y entrer pendant la nuit... cependant, il sera toujours possible d'en sortir). Notons encore que les propriétaires de garages pourront y accéder gratuitement.

Les tarifs pour l'accès aux parkings de l'UCL, fixés par l'université, ne sont pas encore connus. Ils feront l'objet de négociations avec les délégations syndicales et avec les étudiants. *«Ils n'auront rien à voir avec les tarifs de Gespark»*, promet Jean-Claude Nihoul, directeur de l'Administration des Domaines de l'UCL.

### **Protéger les quartiers résidentiels**

En 2002 déjà, la Ville réunissait à plusieurs reprises les intervenants concernés, pour aborder les effets d'une future tarification des parkings souterrains.

*«On se doutait, évidemment, qu'une telle tarification présentait le risque de voir de nombreux automobilistes tenter d'éviter le paiement en se garant dans les zones résidentielles»*, explique le bourgmestre Jean-Luc Roland.

A l'époque, la carte riverains était une des solutions envisagées... mais ce dispositif était régi par une réglementation stricte (maximum une carte par domicile ne disposant pas de place dans un rayon de moins de 400 m). En mai dernier, cette réglementation était revue. Toutefois, avant d'opter pour l'une ou l'autre mesure (cartes riverains, zones bleues), la Ville a souhaité pouvoir disposer d'une étude fine sur le stationnement dans les quartiers. L'analyse est actuellement menée par Jean-François Leblanc, spécialiste du bureau Transitec (l'auteur du Plan Communal de Mobilité), grâce à un subside important de la Région wallonne, accordé à la Ville en raison du caractère exceptionnel des évolutions attendues sur le site de Louvain-la-Neuve.

M. Leblanc a rencontré les habitants, les étudiants, les gestionnaires des parkings du centre... afin de réactualiser les données du Plan Communal de Mobilité. Une rencontre avec les commerçants est prévue prochainement. Il a étudié l'offre et la demande de parkings en journée et pendant la nuit, le mercredi après-midi, le samedi... Ses constats: pendant la nuit, la demande en parkings est très importante (et le nombre de places insuffisant) dans les quartiers... beaucoup moins dans le centre et dans le secteur universitaire; le mercredi après-midi, les parkings de Gespark et de l'UCL ne pourront pas répondre à l'entière de la demande en cas d'activité importante à l'Aula Magna... les automobilistes chercheront dès lors à se garer dans les quartiers, avec les conséquences qu'on imagine pour les riverains qui rentrent chez eux en fin d'après-midi; le samedi après-midi, les parkings de Gespark ne pourront pas accueillir tous les véhicules... par contre, à ce moment, les parkings de l'UCL seront presque vides...

Après la présentation de ces constats, le 24 janvier, M. Leblanc a conclu en la nécessaire complémentarité entre les différents gestionnaires pour

rencontrer les besoins futurs. Il a rappelé l'importance de valoriser la multimodalité (train, bus, vélo...) et de limiter le nombre de nouveaux emplacements pour éviter la «spirale à voitures». Il va maintenant se pencher sur les mesures d'accompagnement à prévoir pour assurer le stationnement résidentiel le jour et la nuit et le stationnement des emplois dans les quartiers (crèches, petits commerces...). Ces outils - cartes riverains, de zones bleues... devraient être communiqués au mois de mars et suivis d'une période test d'ici l'été.

## **Tarification raisonnable**

**Tous les problèmes ne sont pas résolus (parking dans les quartiers, parking pour les habitants de la dalle...) Cependant, le bourgmestre Jean-Luc Roland salue les efforts réalisés par les gestionnaires des parkings du centre pour tenir compte des multiples usages en terme de stationnement à Louvain-la-Neuve.**

**«J'ai toujours considéré qu'à partir du moment où les parkings devenaient propres et sécurisés, le caractère payant se justifiait... d'autant plus que cela dissuade le parking ventouse et améliore donc l'accessibilité. Mais dans le même temps, j'ai attiré l'attention des gestionnaires sur les intérêts légitimes des habitants, des commerçants et des étudiants. Je crois que nous avons été entendus.»**

**Comme les habitants et les commerçants, il qualifie la tarification - plus basse que celle appliquée dans des villes comparables (Namur, Courtrai...) - de «raisonnable»**



# Le permis de location

**D**epuis le 1<sup>er</sup> octobre 1998, tout propriétaire qui met en location un petit logement individuel d'une superficie habitable inférieure ou égale à 28 m<sup>2</sup>, ou un logement collectif, loués à titre de résidence principale, doit disposer d'un permis de location (ne sont pas visés, les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur, si l'immeuble comprend au maximum 2 logements loués et 4 locataires). En effet, les petits logements et les logements collectifs s'adressent, la plupart du temps, à des locataires précarisés et se trouvent quelquefois dans des conditions de salubrité déplorables. Les parlementaires s'en étaient émus. De plus, depuis septembre 2004, ils ont étendu cette réglementation aux kots étudiants.

Dorénavant, tout petit logement individuel et tout logement collectif loué à titre de résidence principale (il n'est donc pas nécessaire d'y être domicilié), doit faire l'objet d'une demande de permis de location.

Toutefois, pour les kots étudiants, une période transitoire est prévue: les bailleurs qui introduiront une demande de permis de location auprès de l'administration communale avant le 26 mars 2005 bénéficieront d'une autorisation équivalente au permis de location d'une validité de deux ans.

Après cette période transitoire, comme dans les demandes de permis «classique», il faudra se procurer le formulaire adéquat, faire procéder à l'enquête telle que prévue dans le Code wallon du logement et introduire la demande (formulaire rempli, rapport d'enquête et attestation de conformité) auprès de l'administration communale. L'enquêteur peut être la personne désignée par la commune ou un enquêteur du choix du propriétaire, du moment qu'il répond aux conditions d'agrément fixées par le Gouvernement wallon. Sa rémunération ne peut excéder, hors TVA, 125 € pour un logement individuel,

125 € à majorer de 25€ par pièce d'habitation à usage individuel en cas de logement collectif, indexés à partir de septembre 2003.

En conclusion, si vous êtes propriétaire d'un petit logement ou d'un logement collectif que vous mettez en location, demandez le formulaire à l'administration communale ou à la Région wallonne pour vous mettre en règle.

Vous pouvez obtenir le formulaire de demande de permis, provisoire ou non, et tous les renseignements nécessaires au Guichet du Logement (2, Espace Cœur de Ville, à Ottignies - 010/43 78 52).

Le Collège des bourgmestre et échevins tient à faire respecter la réglementation régionale en la matière... il vient de décider d'engager un fonctionnaire pour y veiller.

## Eclairage public: Sédilec plus efficace?

Voici quelques semaines, lors de l'importante fuite de gaz survenue à Louvain-la-Neuve, le bourgmestre Jean-Luc Roland avait quelque peu fustigé les méthodes de travail de l'intercommunale Sédilec. Les lenteurs d'intervention, ce jour-là, ressemblaient furieusement à celles dont fait preuve Sédilec pour les réparations en matière d'éclairage public (lire le BCO n°132 du 10 décembre 2004).

L'énervement du maire a, semble-t-il, fait bouger les choses... Quelques jours plus tard, la Ville et Sédilec convenaient de retenir Ottignies-Louvain-la-Neuve comme ville-pilote pour le traitement informatisé des demandes de travaux en provenance des communes. Dans un premier

temps, pour régulariser le retard, Sédilec a choisi d'utiliser une application informatique existante (appelée Trace). Si cette manière de fonctionner ne donne pas satisfaction, un nouveau programme informatique d'échange sera instauré pour lequel Sédilec souhaite toujours prendre Ottignies-Louvain-la-Neuve comme partenaire pilote.

Désormais, la Ville reçoit des tableaux qui traduisent l'état d'avancement des demandes en cours. Il est trop tôt pour conclure que Sédilec se montre plus efficace avec ces nouvelles procédures. Toutefois, le service communal des Travaux a déjà constaté une certaine amélioration dans le traitement des réparations demandées à l'intercommunale...

## Le Père Noël existe!

Nous l'avons rencontré! A la demande de l'échevine du Commerce Jeanne-Marie Oleffe, il a distribué des bonbons sur le marché d'Ottignies, le 24 décembre! Il s'est ensuite rendu dans les bâtiments de l'administration communale, au Cœur de Ville, et à l'hôtel de Ville, pour souhaiter un joyeux Noël aux employés.





# Ensemble, sur les chemins du développement durable

**E**n décembre 2002, la Ville organisait un Forum pour le développement durable à Louvain-la-Neuve, première étape d'un processus devant aboutir à l'élaboration d'un Plan Communal de Développement Durable (PCDD). Ce soir-là, près de 100 responsables (d'entreprises, d'écoles, d'associations...) signaient une Charte d'engagement pour le développement durable (lire le BCO n°121 du 14 février 2003).

Un Conseil d'Evaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD) était installé le 18 février 2003, pour préparer le futur PCDD et labelliser des projets. Il s'est réuni à plusieurs reprises... les rapports peuvent être consultés sur le site internet de la Ville ([www.olln.be](http://www.olln.be)).

Le 30 mars 2004, le conseil communal décidait de l'élaboration du PCDD à trois bureaux d'études réunis en association momentanée: le Creat (Louvain-la-Neuve), Survey & Aménagement (Ronquières) et Athanor-médiations (Bruxelles). Ils présentaient leur programme de travail au CESDD le 14 octobre dernier: diagnostic (jusqu'avril 2005), PCDD provisoire avec la rencontre notamment des signataires de la Charte pour le développement durable (de mai à juin 2005), consultation publique (de juillet à octobre 2005) et enfin, version finale du PCDD intégrant les avis de la population (novembre 2005).

## Journée d'études

Deux ans après le Forum pour le développement durable, le Collège des bourgmestre et échevins a décidé d'organiser une journée d'études sur la mise en œuvre du développement durable par les collectivités locales. Intitulée «Ensemble, sur les chemins du développement durable», elle aura lieu ce mercredi 23 février, dans les auditorios Socrate de Louvain-la-Neuve (place Cardinal Mercier).

Fonctionnaires locaux et régionaux, responsables du monde de l'entreprise et des milieux associatifs se retrouveront de 9 à 17h pour dégager ensemble la manière dont ils peuvent s'organiser pour promouvoir un développement durable sur le territoire local.

Ils entendront notamment des exposés sur les expériences menées à

Aix-la-Chapelle, Valenciennes et Dunkerque.

Cette journée sera suivie, à 20h, d'une conférence-débat destinée aux forces vives locales, dans le cadre de la dynamisation du partenariat pour le développement durable initié en décembre 2002 à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Cette manifestation est organisée avec le soutien du Ministère du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne, du Secrétariat d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale et du service Environnement de la Province du Brabant wallon.

Renseignements: cabinet du bourgmestre: 010/43 78 33.

## sur les chemins du développement durable

Réflexions sur le thème « Comment traduire localement le concept de développement durable dans des initiatives prises à l'échelon local, dans les entreprises, les associations, les écoles, l'Université, les services de la Ville ? »

**Mercredi 23 février 2005 à 20 heures**

Auditoire Socrate 11 - place Cardinal Mercier 10-12, à Louvain-la-Neuve

\* Accessible aux personnes à mobilité réduite - À 150 m des cinémas UGC

Cette soirée, dans la continuité du Forum pour le développement durable organisé en décembre 2002, comprendra :

UNE CONFÉRENCE-DÉBAT avec Jean-Pascal van Ypersele, professeur de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCL : « Du global au local, quelles urgences ? » et Jean-Blaise Picheral, responsable de la Mission Stratégie de la Communauté urbaine de Dunkerque, qui traitera de la richesse d'un partenariat entre pouvoirs publics, milieux associatifs et monde de l'entreprise ;

UNE DISCUSSION sur les démarches et le partenariat à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Cette soirée prolongera une journée d'études sur ce même thème organisée pour les élus et fonctionnaires.

A 22h30, drink, dans une ambiance de musique du monde

Renseignements : 010 43 78 33





Un  
sommeil  
réparateur?

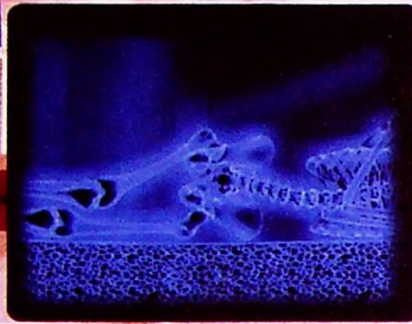
Reposez-  
vous sur  
nous...



**MAXI**  
literie

CONSEIL  
QUALITÉ  
PRIX  
CHOIX

LITIERE  
**BULTEX**



**Acor**



Livraison et reprise  
gratuite de votre  
ancienne literie

Garantie confort: 8 jours  
votre matelas à l'essai.

61, rue du  
Monument  
1340 Ottignies  
(sortie arrière  
du Douaire)

Tél 010 40 06 08  
Fax 010 40 13 07

300 m<sup>2</sup>  
d'exposition



**ARGENTA**  
EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies  
Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10  
E-mail : argenta@skynet.be

Succursales :

Uccle - Chée de Waterloo, 735 - Tél.: 02 345 83 86  
Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

Tous nos comptes  
**sans frais.**

Cartes gratuites.  
Probablement les

**meilleurs  
taux**

**d'épargne.**

Consultez-nous...

**BOIS**

Rue du Monument, 69

1340 Ottignies

Tél. 010 / 41 30 06

Fax 010 / 41 05 35

Chez Decoux,  
on vend du bois  
depuis 1903

J'♥ LE BOIS

Négoce Spécialisé FNN

TOUT POUR VOTRE  
**CLÔTURE**

**BEKAERT**

**ARBED**

- Portails automatiques
- Jeux de jardin en bois
- Outillage de jardin Pollet
- Remorques pour voitures
- Clôtures électriques
- Vente & réparation



Distributeur  
go-karts

**BERG**  
TOYS

Ets **BERGER**  
**RUELLE DRAYE**

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty  
Tél.: 010.61.81.61 - Fax : 010.61.10.33



# SOS familles d'accueil

**P**armi les parents dont un enfant porte un handicap, nombreux sont ceux qui ont parfois envie de souffler un peu ...

Pour eux, l'ASBL FAMISOL («Familles Solidaires») a créé un réseau de solidarité: des familles ou des personnes acceptent d'inviter régulièrement un de ces enfants de 0 à 18 ans, l'espace de quelques heures, d'une journée, ou d'un week-end par mois.

Inviter un enfant porteur d'un handicap, ce n'est pas uniquement lui donner un peu de ciel bleu et offrir du répit aux parents... C'est aussi s'amuser à perdre ses points de repères, dépasser ses limites et acquérir

une vision plus riche et plus souriante de la vie.

FAMISOL est active à Bruxelles et dans le Brabant wallon. Deux enfants de 6 ans sont actuellement en attente d'être invités à Ottignies...

Renseignements: 02 / 771 91 14 ou [www.famisol.be](http://www.famisol.be)



## A la ferme équestre

Le centre d'hippothérapie «Ferme équestre de Louvain-la-Neuve» (30, av. des Arts) cherche à favoriser la connaissance de soi et l'épanouissement des personnes par une démarche basée sur la relation avec le cheval. Des stages y sont organisés toute l'année: «Le cheval révélateur» (le cheval peut nous montrer, à sa manière, une part

enfouie de nous-même), «La position du cavalier» (cheval et Tai Chi Quan, l'art du mouvement à l'intérieur du corps), «La voix de l'émotion» (chant et cheval), «Rando-danse», «Cheval et confiance»...

Renseignements et programme des stages: 010/45 24 74.

## Carnaval de générosité

L'ASBL «Buston et Alentours» organise un carnaval de générosité ce dimanche 20 février, au profit de son voyage humanitaire au Maroc. Départ à 14h30 du FC Limelette. Récolte de matériel pour la petite enfance, les personnes handicapées et âgées + matériel scolaire. Dès 16h30, goûter souper crêpes dans la salle du Petit Ry.

## Jeunesses musicales

Les Jeunesses Musicales du Brabant wallon organisent deux stages à la Maison de l'Enfance, de la famille et de la Santé (10, rue de la Sapinière, à Blocry):

- «Contes et musique pour le printemps» (3-4 ans) les 4-5-6 avril, de 9h30 à 11h30;
- «Danses en famille» (Parents + enfants de 4 à 7 ans) les 7-8-9 avril, de 9h30 à 11h30.

Inscriptions: 02 / 653 36 11.

## Etre parents aujourd'hui

La Chaloupe propose un cycle de conférences «Etre parents aujourd'hui», les mardis, à 20h, à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies):

- 22/02: «Comment établir et maintenir une relation de confiance parents-enfants?»;
- 15/03: «Le deuil de la famille idéale»;
- 19/04: «L'alcool et les jeunes font-ils bon ménage?»

Entrée: 5€.

Renseignements: 010/41 70 53.

## Nouvelle loi sur les ASBL

L'association pour le Volontariat, les Belgian Senior Consultants et le service Citoyenneté de la Ville vous invitent à une séance d'information sur la nouvelle loi sur les ASBL, le 28 février, de 16 à 18h30, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). L'entrée est gratuite.

Inscriptions au 010/42 05 80.

## Bourse aux vêtements d'été



La section locale de la Ligue des Familles organise une bourse aux vêtements d'été pour les jeunes de 0 à 18 ans le samedi 12 mars, de 9 à 13 h, dans la salle Placet (place des Sports, à Louvain-la-Neuve). Dépôt la veille, sur rendez-vous au 010/61 56 85 (de 17 à 20h).



# DIABOLO

Vêtements  
enfants/  
ados de  
8 à 18 ans

Avenue du Douaire, 66  
1340 Ottignies  
010 / 43 97 11  
Du mardi au samedi de  
10 à 18 h.

# Colombine

Lingerie  
Corseterie  
Baignoire

du 75 AA au 120 F

Bd Martin, 32 à Ottignies  
Tél. 010 41 49 30

# AQUA-SERVICE

s.p.r.l.

**Traitement de l'eau**  
**Piscine**  
**Construction-rénovation**  
**Produits d'entretien**  
**Adoucisseurs d'eau**  
**Sel pour adoucisseurs d'eau**

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42  
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

# Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

**Des professionnels à votre service**

Incinération  
Ensevelissement jour et nuit  
Funérarium  
Plaques funéraires et fleurs en soie

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.  
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11  
www.funerailllesdebroux.net

Votre opticien

**A l'achat d'une monture et de deux verres, garantie totale d'un AN contre la casse.**

*H. Metzmaeker*

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96  
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30

# ALLO VIDANGE RAPIDE

Vidange fosse et puits - Currage -  
Placement - Raccordement égoux...  
Débouchage

Location de containers de 8 à 25 m<sup>3</sup> -  
Tout enlèvement - Petit terrassement

Avenue René Jurdant, 35 - 1340 Ottignies  
Tél.: 010 45 48 03 - 02 652 36 76 - 0475 51 67 46

# sanidécor

sp.ri. 

- installations sanitaire-plomberie
- chauffage
- dépannages urgents
- entretien chaudières à gaz
- détartrage chauffe-eau
- travaux d'égouts inspection caméra
- débouchage
- toiture
- carrelage et plafonnage

GSM: 0498.701.855 - Tél.: 010.68.14.68  
www.sanidecor.be - info@sanidecor.be

**Depuis 1912**

# Ets Massart

**Bienvenue dans notre magasin rénové**

Décoration	Chemises de nuit
Tentures	Peignoirs
Voilages	Sous-vêtements
Peintures	Articles Calida & Ringella
Droguerie	
Pyjamas	

**Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38**



# Jardins et façades fleurées

La remise des prix de la Campagne florale s'est déroulée le 7 janvier, à l'hôtel de ville. L'échevin Jacques Lega s'est réjoui du fait que le concours ait séduit de nouveaux participants, l'an dernier: 93 personnes au total (pour 76 en 2003), 53 dans la catégorie «Jardins fleuris» et 40 dans la catégorie «Façades fleurées».

En guise de récompense, les participants les mieux classés (dont nous publions les noms) visiteront une roseraie et les jardins aquatiques d'Asselt avant de découvrir la ville de Tongres, le 12 juin prochain.

Vous souhaitez vous inscrire pour l'édition 2005 ? Excellente idée!

Remplissez le bon de participation ci-joint et renvoyez-le avant le 30 avril au service Citoyenneté, 2, Espace du Cœur de Ville à Ottignies.

### Jardins fleuris

1. Daniel Louis (Ottignies)
2. Gilbert Simonart (Limelette)
3. Jacques Heylen (Céroux-Mousty)
4. Véronique Goies-Duran (Céroux-Mousty)
5. Jean-Pierre Lambot (Ottignies)
6. Mireille Wattiez (Louvain-la-Neuve)
7. Christian Meunier (Limelette)
8. Hervé Morlot (Limelette)
9. Jeanine Maréchal-Carette (Ottignies)
10. Liliane Heintz-Bastogne (Ottignies)

11. Monique Goies (Céroux-Mousty)
12. Jean-Marie Demasy (Ottignies)
13. Raymonde Verbays (Ottignies)
14. Gilda Sablon-Vanderzielen (Céroux-Mousty)
15. Pélagie Delatte (Ottignies)

### Façades fleurées

1. Anne-Françoise Sohet-Marischal (Ottignies)
2. Brigitte Busson (Céroux-Mousty)
3. Monique Liétard (Louvain-la-Neuve)
4. Patrick-Henri Decourti (Ottignies)
5. Roger Hautphenne (Ottignies)

Bravo à tous!



Je soussigné(e):.....

Rue: .....N°.....

Code postal ..... Localité: .....N° tél. ....

Souhaite participer au concours «Campagne florale 2005», dans les catégories

Jardins fleuris  Façades fleurées

C'est la première fois que je participe à ce concours:  oui  non Dans cette catégorie:  oui  non

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le .....Signature:

**Remarques importantes: s'inscrire dans une seule catégorie; le jardin doit être visible de la rue.**



# Des coccinelles à Cérroux

**H**orreur: les 61 tilleuls de la place de Cérroux sont infestés de cochenilles pulvinaires. Le responsable des «Espaces Verts» de la Ville, Jacques Ponthière, est catégorique: si on n'intervient pas rapidement, les parasites risquent de provoquer des dégâts importants aux arbres, voir leur dépérissement.



Bien sûr, on a songé à un traitement chimique. *«Vu la taille des arbres et la proximité des habitations, cette solution pourrait avoir des conséquences pour le voisinage. Il y a aussi le coût...»*, indique Jacques Ponthière.

Après renseignements auprès du Centre d'essais horticoles de Wallonie situé à Ormeignies et de la Ville de Spa, qui a connu semblable problème au printemps 2004, la Ville a opté pour la lutte intégrée.

La méthode? Le dépôt de coccinelles, grandes consommatrices de cochenilles, dans les arbres. Le traitement - préventif et curatif - sera

réalisé par l'équipe des «Espaces Verts», en deux phases: à la mi-mai, dépôt de 35 larves de coccinelles «*Exochomus Quadripustulatus*» (ces coccinelles exotiques vont se développer, se multiplier et passer l'hiver) sur chaque arbre; vers le 15 juin, dépôt de 25 coccinelles adultes «*Cryptolaemus-montrouzieri*», (d'origine australienne, elles vont dévorer une grande quantité de cochenilles mais ne passeront pas l'hiver) par tilleul. Une première dans notre région.

C'est la firme Horpi Systems d'Othée qui fournira les bêtes à bon Dieu. L'évolution du traitement sera suivie par le Centre d'essais horticoles de Wallonie.

## Entretien de la cressonnière à Pinchart

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisent une journée d'entretien à la cressonnière, dans le bas de la rue des Prairies, le dimanche 20 février, dès 9h30.

Les bénévoles - qui doivent se munir d'une paire de bottes et emporter leur pic-nic s'ils comptent déjeuner sur place - sont attendus à la cressonnière, dans le courant de la journée. Ils peuvent amener leurs propres outils (pelles, bèches, houes...).

*«Le but des activités de gestion à la cressonnière est de maintenir un milieu humide tout en gardant une physionomie qui rappelle l'ancienne activité de production de cresson»*, explique Roger Jacquet, membre du PCDN. *«Le travail principal réside dans l'entretien et la réfection des digues qui délimitaient les bassins de production.»*

Une flore caractéristique, composée entre autre de carex, massettes, renouées aquatiques et bien sûr de cresson, se développe dans ce milieu humide. Bien que de taille réduite, la zone attire quelques canards, hérons et en hiver, la bécasse des bois. En réparant les digues et maintenant ainsi un niveau d'eau suffisant, les membres du PCDN espèrent voir se reconstituer des populations de crapauds et de grenouilles.

Renseignement: 010 /41 75 11 (après 20h).

## SOS grenouilles



**Voici l'occasion de comprendre ces petits batraciens... grâce aux explications passionnées du garde forestier du bois de Lauzelle, Jean-Claude Mangeot, et de sa collègue Brigitte Decorps.**

**Les grenouilles ont besoin de vous pour ne pas se faire écraser lors de leur périple vers leur lieu de reproduction.**

**Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vous attendent le dimanche 27 février au bois du Buston (Limelette). A midi, la Ville offrira les boissons, un sandwich ou un pain saucisse... si le temps permet d'organiser un petit feu.**

**Renseignements: 010 /42 05 66.**





**Modus**  
La voiture au grand cœur !



Modus est le nouveau joyau de la gamme Renault. Ce minivolant au prix incroyable a été non seulement élu "Voiture Familiale VAB de l'année" dans la catégorie jusqu'à €14.500, mais a également obtenu 5 étoiles aux crash tests Euro NCAP ! Tous ces honneurs ne l'empêchent pas de conserver la tête froide. Son regard neuf sur le confort, son intérieur spacieux et son exceptionnel plaisir de conduite font de Modus une voiture au grand cœur.

Modus  
à partir de TVAc\* € **12.500**

## RENARD & FILS

Avenue Provinciale 51 | 1340 OTTIGNIES (Céroux-M.) | Tél.: 010/61.47.62

Financing information regarding the Renault Modus: Renault Modus 1.2i 16V 145 CV. 2005 consumption figures in l/100km: Urban 8.8, Extra-urban 5.2, Cycle 6.5. CO2 emissions: 153 g/km. Renault Modus 1.2i 16V 145 CV. 2005 consumption figures in l/100km: Urban 8.8, Extra-urban 5.2, Cycle 6.5. CO2 emissions: 153 g/km. Renault Modus 1.2i 16V 145 CV. 2005 consumption figures in l/100km: Urban 8.8, Extra-urban 5.2, Cycle 6.5. CO2 emissions: 153 g/km.

\* Financier information regarding the Renault Modus: Renault Modus 1.2i 16V 145 CV. 2005 consumption figures in l/100km: Urban 8.8, Extra-urban 5.2, Cycle 6.5. CO2 emissions: 153 g/km.

Donnant PRIORITE A LA SECURITE.

## 6 bonnes raisons d'échanger votre carte Visa contre une carte Citi Visa ou CitiMasterCard

1. Ligne de crédit de 2.000 €!<sup>(1)</sup>
2. Un compte à vue Citibank pas nécessaire.
3. Sécurité absolue pour tout achat Internet.
4. Votre photo GRATUITE sur votre carte!
5. Retrait d'argent partout dans le monde.
6. Bon de valeur de 20 €<sup>(2)</sup>



(1) Ouverture de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier et après accord mutuel.  
(2) Bon de valeur €20 à valoir sur votre 1er achat de minimum €20 avec votre nouvelle carte. Conditions au 12/01/2005, sous réserve de modification.

**citibank**<sup>®</sup>

E.R.: Citibank Belgium SA - Prêtreur - Bd. Gén. Jacques 2639, 1050 Bruxelles - TVA: 1EBD 040157147 - RPM Bruxelles - Compte 954-5462261-42

010 61 47 62 - 11888 7652

### Citibank Ottignies :

Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies - Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63  
SPRLU Anne Feuillen - Agent délégué/Intermédiaire de crédit





# Agenda des spectacles

## Centre culturel

### Spectacles du soir (20 h 15)

- 26/02: «*Laurence Micro*», avec Laurence Bibot
- 05/03: «*Mort accidentelle d'un anarchiste*»
- 10/03: «*Le plus heureux des trois*»
- 18/03: «*Oscar et la dame rose*»
- 13/04: «*Le noir quart d'heure*»

### Rendez-vous du jeudi (14 h 30)

- 24/02: Ziré: «*Sortie de secours*»
- 24/03: «*Les plus beaux slows*»

### Juniors

- 28/02, à 14h30 et 17h: «*Bin'Bin'*». Dès 3 ans.
- 20/03, à 14h30 et 16h30: «*Petites histoires en accordéon*». Dès 3 ans.

La description des spectacles se trouve dans le magazine du Centre culturel «*La Boussole*».

Renseignements: 010 / 41 44 35.

## Atelier Théâtre Jean Vilar

- du 22/02 au 18/03: «*Ohne*», fable sarcastique. Au Théâtre Blocry.
- le 15/04: Orchestre National de Lille. A l'Aula Magna.

Renseignements: 0800/25 325 (numéro gratuit).

## Judas Macchabee

Les chorales royales Saint-Remy d'Ottignies et Les XVI de Charleroi vous invitent à leur concert «*Haendel Judas Macchabee*» le 9 avril, à 20 h, au Centre culturel d'Ottignies. Elle seront accompagnées par l'Ensemble Orchestral de Bruxelles et compteront, parmi leurs solistes, le

premier lauréat belge au concours Reine Elisabeth 2004, Shadi Torbey.

PAF: 15 €.

Réservations auprès des membres de la chorale ou au Centre culturel: 010/41 44 35.

## Etudiants sur les planches

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Théâtre Universitaire de Louvain (TUL) organise un festival Universatil à Louvain-la-Neuve (lire le BCO n° 131 du 22 octobre 2004). Il se déroule jusqu'au 3 mars, dans la salle Salmigondis (place des Sciences, 4; accès par le boulevard Baudouin 1<sup>er</sup> parking 11). Les organisateurs l'ont voulu entièrement consacré au théâtre amateur universitaire.

Au programme:

- Jusqu'au 18/2: *Golden Joe* (E-E. Schmitt)
- Le 21/2: match d'impro
- Le 22/2: plusieurs spectacles d'étudiants de l'UCL

- Du 24/2 au 3/3: *Les Combustibles* (A. Nothomb)

Les représentations sont précédées de cartes blanches (musique, contes, saynètes...) dès 20h et suivies de spectacles musicaux. Des expositions sont présentées dans le hall de la salle (photokot, artisakot, kot art et architecture...).

Le prix de la place s'élève à 8 € / 6 € (étudiants). En prévente (librairie Agora): 6 ou 4 €.

Renseignements et réservations: 010/45 14 61.

## Mars littéraire

Depuis 1993, la bibliothèque du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies) vous propose de rencontrer des auteurs belges dans le cadre de son «Mars littéraire». C'est à l'initiative de l'Ottinois Pierre Tréfois et grâce au concours du CCBW et de la commission littéraire du Centre culturel d'Ottignies que cette manifestation a vu le jour.

Les rencontres de Mars littéraire vous donnent la possibilité de partager, presque entre amis, la passion de l'écriture avec des auteurs de renom. C'est dans une ambiance décontractée et feutrée (les rencontres se déroulent dans la cave voûtée de la Ferme du Douaire, à 20h30) qu'ils vous livrent une part d'eux-mêmes au travers de lectures ponctuées d'échanges enivrants.

Voici le programme de l'édition 2005:

- 1<sup>er</sup> mars: André-Marcel Adamek (rencontre organisée par les élèves de l'ARO Lauzelle) et Geneviève Bergé.
- 3 mars: «*Poètes et poètes*», rencontre avec Jean-Pierre Verheggen et David Giannoni sur le thème de «*la langue n'en fait qu'à sa tête!*»
- 8 mars: «*A voix autre*», lectures de textes extraits du livre «*Le vent dans ma maison*» de François Emmanuel. Suivi d'extraits de Véronique Wautier «*Chacun de nous est une foule*».
- 15 mars: «*Première nuit d'encre*», lectures de textes par les auteurs (Eric Dejaeger, Dominique Costermans, Francis Chenot, Christian Marcipont et Julie Moens).
- 17 mars: «*Deuxième nuit d'encre*» (Jean-Louis Massot, Marcelle Imhauser et Daniel Charneux).

Entrée gratuite.

Renseignement: 010/41 02 42.





# Monique Fluzin élue «meilleure comédienne»

**E**n décembre dernier, la comédienne limelettoise Monique Fluzin obtenait le prix de la meilleure comédienne - décerné par les membres de la presse écrite et audiovisuelle spécialisée dans l'actualité et la critique théâtrale - pour sa prestation dans «Oh les beaux jours» de Samuel Beckett, au Théâtre des Martyrs, mis en scène par son mari Maurice Sévenant.

Monique Fluzin a débuté sa carrière au Théâtre du Parc il y a juste 50 ans.

«J'étais encore élève au conservatoire de Bruxelles quand le directeur du Parc m'a sollicitée pour jouer dans une pièce d'Alfred de Musset, «A quoi rêvent les jeunes filles?», pièce qui cadrait tout à fait avec la candeur qui me caractérisait à l'époque», se souvient la comédienne.

Elle a joué pour Le Parc pendant une dizaine d'années avant de rejoindre son partenaire, Maurice Sévenant, au sein du Théâtre de l'Alliance fondé par celui-ci. Elle a aussi joué au Théâtre National, au Rideau de Bruxelles, au Poche, au Théâtre de l'Ancre, au Varia... Au Jean Vilar de Louvain-la-Neuve, dans «La Villégiature» et plus récemment «Hedda Gabler».

## 7 mois de répétitions

La pièce de Beckett, créée par Madeleine Renaud en 1963 - «Ce que j'ai monté de plus



lourd au cours de ma carrière», confie Maurice Sévenant - a demandé un énorme travail à la comédienne.

«Maurice a voulu monter ce projet, envers et contre tout. Je craignais le rôle de Winnie, tant la gestuelle imposée par l'auteur est exigeante. Il faut énormément de précision, de la discipline... j'ai souvent voulu démissionner.»

Il lui a fallu sept mois de répétitions pour assimiler les didascalies de Beckett (la moitié du contenu de la pièce!).

«Avec Beckett, outre le savoir-faire, il faut une présence. Il propose des rythmes, des images... mais ne donne pas de sens. Le personnage fait une chose, dit une chose... mais la réalité de ce qu'il communique est une 3<sup>e</sup> chose, qui émane du personnage et que le spectateur interprète en fonction de ce qu'il ressent. Chaque spectateur peut projeter quelque chose de différent», explique Maurice Sévenant.

## En janvier 2006

«Oh, les beaux jours» sera rejoué au Théâtre des Martyrs, du 31 mai au 11 juin prochains. La pièce est aussi programmée pour le 25<sup>e</sup> anniversaire des Baladins du Miroir (les 17, 18 et 19 juin, à Thorembais-les-Béguines) et sera accueillie par le Centre culturel d'Ottignies, au Théâtre Blocry, en janvier 2006. Nous vous en reparlerons.



En attendant, Monique Fluzin va travailler avec Frédéric Dussenne pour «Sokott, la bête» d'Eric Durnez (coproduction internationale menée à l'initiative du Théâtre royal de

Namur, qui sera créée à Limoges, fin septembre). Maurice Sévenant, lui, tourne avec le «Rwanda 94» du Groupov (trois représentations au Théâtre de la Place, à Liège, en avril, sans doute suivies de la réalisation d'un film) et fera partie de la distribution d'«Anathème», mis en scène par Jacques Delcuvellerie et présenté au festival d'Avignon, en juillet.

## Musique classique

L'Espace Garage fête ses 10 ans et propose une saison de concerts digne de cet anniversaire:

- le 19 février: «Ys», quatuor vocal féminin;
- le 23 avril: «Quatuor à cordes Danel» (Beethoven, Chostakovitch, Schubert);
- le 7 mai: «Conversations galantes et amusantes» (traverso, violon, basse de viole et clavecin).

Les concerts auront lieu dans la grange de la Ferme du Douaire, à 20h30. 15€/concert, 8€ pour les moins de 26 ans et les chômeurs. Réservations: 010 / 41 70 46 (du lu au sa, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30).

## Concert de la PRC

La Philharmonie Royale Concordia (PRC) sera en concert au Centre culturel d'Ottignies, le samedi 12 mars à 20h.

En prévision du 175<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Belgique, il s'agira d'une programmation belgo-belge. Vous entendrez, entre autres, «La muette de Portici» (DF Auber) dont on raconte qu'elle déclencha la révolution... mais aussi des oeuvres de compositeurs belges telles «Richard III» (Paul Gilson), «Diagram» (André Waignien)...

PAF: 10€/7€(étudiants).

Renseignements: 010/45 55 98.



# Une école de vie dans le bois de Clerlande

Il est quatre heures. Loïc, Axel, Caroline et Alban sont à la fête: la séance de judo va commencer. M. Medina demande le silence. On se salue, on se dit bonjour en japonais et, enfin, on peut courir partout sur le tatami... mais pas sur la bande rouge! Pour les petits judokas, qui souffrent de troubles du comportement, l'exercice est compliqué. Alban refuse de faire une culbute, Caroline montre un début de crise d'épilepsie... M. Medina rassure et confie, dans un secret, qu'il a peur, lui, de monter sur les échelles...

Le Judo Club Clerlande s'est créé en 1999 à l'initiative de Fabienne Charlier, judokate gaumaise responsable-infirmière au Centre Neurologique William Lennox (CNWL, Ottignies).

«J'avais émis l'hypothèse que cette activité aiderait certains jeunes hospitalisés au Centre, que ce soit au niveau des troubles cognitifs, comportementaux ou moteurs», se souvient la judokate. «Nous avons débuté avec une dizaine d'enfants et d'adultes et, très vite, des demandes sont venues de l'extérieur: particuliers, institutions, centres de santé mentale... Il se vérifiait que le judo aidait bien au réapprentissage des mouvements, à l'amélioration de la concentration, à l'apprentissage de la gestion de l'hyperactivité...»

## Judo handisport

Aujourd'hui, le club compte une soixantaine de membres, âgés de 4 à 50 ans, dont 75% sont des patients du CNWL et 25% viennent de l'extérieur: handicapés physiques (hémiplegiques, paraplégiques... dont plusieurs personnes en chaise, malvoyants et non voyants, personnes souffrant de troubles de l'équilibre), handicapés mentaux (légers à modérés) et personnes souffrant de troubles psychologiques



et du comportement (hyperactifs, psychotiques, caractériels, personnes sortant du coma avec une forte

agressivité, jeunes ayant été abusés sexuellement...). Les cours se donnent les mardis et mercredis après-midi et un samedi sur deux, en matinée. Les professeurs sont au nombre de trois: Fabienne Charlier, mais aussi Joseph Medina, qui vient d'être engagé à mi-temps grâce à un subside du Fonds Marguerite-Marie Delacroix, et Isabelle Jacobs, éducatrice au CNWL.

«Parmi nos sportifs, nous avons aussi plusieurs personnes valides, qui participent à nos séances dans un souci d'ouverture et d'intégration...»

... car la philosophie du club de Clerlande est fort différente de celle des judo clubs traditionnels. En judo handisport, on ne combat pas un adversaire, on travaille avec l'autre, on le respecte dans sa différence, on le laisse éventuellement gagner. Pas de compétitions, pas de médailles. Les ceintures sont d'ailleurs limitées à la couleur marron et n'ont pas la même «valeur» que celle qu'on leur octroie de coutume.

«Le judo, son dojo, sa loi, son judogi, son salut... c'est une école de vie. Nos objectifs sont éducatifs (retrouver confiance en soi par la connaissance et le respect de Soi, apprendre la relation duelle et le respect du code social...), rééducatifs (reconstruire un

schéma corporel, améliorer les qualités neuro-motrices: vitesse, orientation spatio-temporelle, sens de l'équilibre...) et psycho-sociaux (faire partie d'un club sportif indépendant de l'hôpital, même si les cours se donnent dans une salle de celui-ci (NDLR: qui jouira bientôt de nouveaux vestiaires avec douches!)... participer à une activité de groupe, vivre des expériences d'intégration...).»

L'approche est différente suivant les participants. Ainsi, il arrive fréquemment que les professeurs fassent travailler un jeune qui a des soucis de comportement avec un jeune handicapé physique. Les résultats sont étonnants: comme si le premier, habitué à se manifester violemment en cas de frustration, comprenait que l'important, finalement, n'est pas d'être le meilleur mais de pouvoir partager quelque chose avec le second.

«Nous accordons aussi une grande importance à l'humour, mais toujours dans le respect», insiste Joseph Medina.

## Portes ouvertes

Le judo club Clerlande organise des matinées portes ouvertes (la prochaine aura lieu le 19 mars, de 10 à 12h), des stages pendant les congés scolaires (cette année à Pâques, du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril) et participe à des journées de démonstration/d'initiation. Il accueille régulièrement des stagiaires (futurs kinés, professeurs d'éducation physique...) et a déjà proposé deux formations, en collaboration avec la Ligue francophone belge de judo.

Renseignements: 010 / 43 03 55 ou 0478 / 95 87 96 (Fabienne Charlier).





# A vélo, en sécurité



L'ASBL Sportplusur de Louvain-la-Neuve organise, en collaboration avec la Ville et sa police, les associations de cyclistes «Gracq», «A Vélo» et «ProVélo», le Vélo Club ottintois... une opération «Véloplusur, roulons tous en sécurité à vélo...» le samedi 16 avril au départ de la place des Sports de Louvain-la-Neuve (devant le complexe sportif de Blocry).

Les participants familles, cyclotouristes, jeunes issus des mouvements de jeunesse emprunteront divers itinéraires au choix (de 12 à 35 km, circuits sur route ou circuits VTT), qu'ils parcourront à allure libre ou en groupe. Les ravitaillements seront

communs aux différents itinéraires. A chaque arrêt, un stand présentera un des principaux aspects de la sécurité à vélo. Un stand mécanique (pédagogique) ainsi qu'un parcours de maîtrise et d'habileté seront organisés au lieu de rendez-vous.

L'accès à cette manifestation est gratuit.

La veille, l'ASBL proposera des animations «sécurité à vélo» à plusieurs centaines d'élèves de 12 à 15 ans issus d'établissements scolaires de la région, dans le parc scientifique Athéna de Louvain-la-Neuve.

Renseignements: 0496 / 95 95 85 ou [www.SPORTPLUSUR.be](http://www.SPORTPLUSUR.be)

## Déplacements responsables et futés

Le dimanche 24 avril, le GRACQ (Groupe des Cyclistes au Quotidien), épaulé par les partenaires de la promotion de la mobilité douce (Rando-Vélo, Escalpage et l'Ecole Escalpe, Almagic, Euromove, la Ligue des Familles, Partances, AVélo! ainsi que la Ville), vous proposera d'oublier quelque peu les vapeurs d'essence pour réactiver nos sens, dont notre sens critique sur la problématique de la mobilité et de l'accessibilité ainsi que notre sens de la solidarité notamment pour ceux qui ont plus de difficultés à se déplacer.

Au menu de cette découverte de la mobilité douce?

- 10h: balade de 20 km au départ de la place de l'Université avec

tout engin roulant sans énergie fossile (PAF: 1€)

- Midi: arrivée de la baladeau Centre neurologique William Lennox: halte, repos, repas
- 14h: Démonstration et essais gratuits d'engins à roues et sans moteur (joëlette, hand-bike, monocycle, hippocampe et autres cousins de la petite reine).

L'objectif de la journée est de faire découvrir des modes de déplacements alternatifs, notamment les véhicules plus adaptés aux personnes moins valides. Le grand public est invité à porter un autre regard et surtout à expérimenter différents modes de déplacements peu connus mais qui gagnent à être davantage pratiqués. Les bénéfices de la vente des sandwiches iront soutenir la construction de l'ASBL Escalpage (école pour enfants en situation de handicap physique) à Louvain-la-Neuve.

Inscriptions avant le 21 avril au 010 / 41 53 48 (A Vélo!) ou au 010 / 41 10 73 (le soir). [info@avelo.org](mailto:info@avelo.org)



## Tournoi de Pâques

Le FC Royal Ottignies Stimont (ROS) organise son tournoi annuel de Pâques les 26, 27 et 28 mars prochains. Les entraîneurs comptent sur les habitants pour venir supporter les quelque 500 jeunes joueurs du Brabant et des environs qui y participeront.

Renseignements: 010 / 41 77 77.

## Nouvelle vitrine BD



Le 24 novembre, les auteurs de la célèbre série des «Cités obscures», François Schuiten et Benoît Peeters, ont dévoilé la nouvelle vitrine du musée du sport et de la bande dessinée, dans les couloirs du complexe sportif de Blocry: une vitrine sur le thème de la marche d'orientation, comprenant quatre reproductions de planches de l'album «La frontière invisible» ainsi que divers objets: une boussole, un plan d'une contrée imaginaire...

Le musée du sport et de la bande dessinée s'est ouvert en 1997 pour améliorer l'esthétique du centre sportif et inscrire le sport dans sa dimension culturelle. En sept ans, il s'est enrichi de 28 fresques ou vitrines consacrées à une discipline sportive et mettant en scène des héros de BD: la plongée avec Tintin, l'athlétisme avec le Chat...

Le musée est accessible gratuitement, à Blocry!



# FRITERIE DE L'HOCAILLE

PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE



**LE MENU  
DÉCOU-  
VERTE:  
UNIQUE,  
COMME  
JEAN-LOU !**



## LA MAISON COMMUNALE

Bordant la ravissante place au coeur de Céroux, ce restaurant plein de charme vous propose une cuisine française élaborée et variée. Plat du jour à 8 €. Banquets 50 pers. Réunions 85 pers.



**Réouverture de la Grand Rue !**

Place Communale, 2  
Céroux-Mousty  
Tél : 010/61.26.38  
Fax : 010/61.51.97  
Ouvert du mercredi au dimanche (sauf sam. midi)

## Eric Massart

Peinture - décoration  
Revêtements sols et murs  
intérieurs et extérieurs  
Travail réalisé par le patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies  
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

# BRABIMO



**Merci  
pour  
votre  
confiance**

**Vente - Location :**

010 41 50 50

**Gestion - Syndic :**

010 41 35 35

brabimail@brabimo.be

rue du Moulin, 7 -

Ottignies-L.L.N.





# Découvrir les sciences en s'amusant

**P**ourquoi une ampoule s'allume-t-elle ? Pourquoi les bateaux flottent-ils ?

La jeune ASBL «Cap Sciences» organise des ateliers pour les enfants (8-11 ans) mordus de sciences, ou simplement curieux, les mercredis, de 14 à 16h, à la Maison des Sciences de l'UCL (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve).

«Les ateliers sont bâtis par et pour les enfants, qui sont invités à relever des défis, à résoudre des énigmes par le biais de l'expérimentation», explique Magali Mariani, régente en sciences et fondatrice de l'ASBL. «Les formateurs, régents ou licenciés en sciences exactes, mettent à l'épreuve les capacités d'observation des jeunes, leur ingéniosité et leur logique, pour les amener à mieux comprendre le monde qui les entoure.»

Le module vient juste de commencer (cependant, il est encore possible de s'inscrire) et compte dix séances au total: trois consacrées à la physique, trois autres à la chimie et trois à la biologie. La dernière séance

consistera en la préparation d'une exposition pour montrer, aux parents, les expériences qui ont le plus marqué les participants.

«On n'est pas du tout dans un contexte «école» avec un programme à boucler et des points à comptabiliser en fin d'année. Les enfants viennent au Club Sciences pour apprendre en s'amusant. L'approche est à la fois ludique et instructive.»

## Dans les classes

Outre son Club Sciences, l'ASBL «Cap Sciences» propose aussi des animations dans les classes maternelles et primaires. Les petits découvrent «la route des sens» tandis que les grands étudient le fonctionnement du système respiratoire, la lumière, la chaleur, l'électricité...

«Les ateliers correspondent au contenu du programme officiel de la Communauté française; les enseignants reçoivent un dossier pédagogique qui permet une exploitation ultérieure du thème abordé», précise Magali Mariani.



A mentionner encore: des classes scientifiques de plusieurs jours, des ateliers à thèmes pour les goûters d'anniversaire (ça change des clowns et des goûters-hamburgers!), des stages pendant les congés scolaires et la participation au Festival des Sciences organisé par l'antenne facultaire pour la promotion des sciences de l'UCL «Scienceinfuse» (cette année, du 14 au 20 mars).

## Demandez le programme!

Renseignements: 081 / 63 55 18 ou 0473 / 73 87 23. Club Sciences: 85€/dix séances. Animation «Goûter d'anniversaire»: 120€ (+ frais de matériel, pour certains ateliers). [www.capsciences.be](http://www.capsciences.be)

## Miss Ottignies-Louvain-la-Neuve

Concours de Miss Ottignies-Louvain-la-Neuve 2005... à l'occasion des Fêtes de Wallonie (les 16-17-18 septembre)... avec la participation des commerçants du Centre et du Douaire... Inscription dès à présent au 010/45 90 19.

Stéphanie Lippens, Miss Ottignies 2004.



## Au musée de Louvain-la-Neuve

Le musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal) vous propose de découvrir une exposition de peintures et dessins de la Donation Serge Goyens de Heusch 2005, du 25 février au 26 juin: œuvres de Delahaut, Delvaux, Lahaut, Roulin... Vernissage le 24 février, avec un concert «Les XXI», piano et violon, à 20h15. 15€/12€ (amis du musée)/10€ (étudiants).

Par ailleurs, le service éducatif du musée poursuit ses «mercredis créatifs» pour les 7-12 ans, de 14 à 15 h 30. 5 €/séance. Voici l'agenda:

- 2 mars: «Au hasard des formes et des couleurs»
- 16 mars: «Gros-maigre»
- 13 avril: «Sur la route de la soie»
- 27 avril: «Au-delà du réel»
- 11 mai: «Humeur-couleur»
- 25 mai: «Formes en apesanteur»
- 8 juin: «Gigantisme»

Le musée organise aussi des «visites découvertes» le jeudi sur le temps de midi (de 13 à 13 h 45). Prochains rendez-vous: les 3 et 24 mars, 28 avril et 26 mai. PAF: 2€. Gratuit pour les étudiants, le personnel de l'UCL et les amis du musée.

- 16 février: «Ville sonore»

Renseignements: 010/47 48 45.



## Mise au point

Nous avons pris connaissance avec stupéfaction de l'article de M. Piret-Gérard dans le dernier Bulletin à propos du réveillon organisé par la Ville. Nous ne pouvons accepter qu'il nous ait associé, à notre insu, à une critique que nous ne partageons absolument pas. Sans nous avoir demandé notre avis, il nous associe à son opération de dénigrement qui tendrait à faire croire aux lecteurs/trices tout le

contraire de ce que nous pensons.

En effet, nous avons trouvé cette initiative opportune. Nombre de personnes hésitent à sortir le soir du réveillon par crainte de devoir déboursier plus qu'elles ne le souhaitent, parce qu'elles sont seules ou ne sont pas rassurées quant à l'ambiance qu'elles vont trouver. Les échos, tous très positifs, que nous en avons eus, démontrent que

le projet répondait bien à l'attente de la population.

Nous tenons donc expressément à faire savoir notre désapprobation quant à l'utilisation du nom de notre mouvement à des fins partisans.

*Le groupe Vie féminine 2X20  
d'Ottignies-Centre*

## Une belle soirée de réveillon

Ils étaient près de 200 à se retrouver à la salle Jules Ginion de Céroux en cette soirée du 31 décembre. 200 - oserions-nous dire privilégiés? - puisque la Ville avait enregistré près du double de demandes. Mais comme souvent en ces cas-là, les premiers inscrits... sécurité oblige! Rappelons que c'est à l'initiative unanime du Collège que l'idée d'une soirée de réveillon financièrement accessible à tous, et sans but lucratif, avait jailli en début d'année, et ce, en collaboration avec le Centre culturel.

Parfaite réussite dans une salle joyeusement décorée de guirlandes lumineuses, de tables parfaitement dressées et fleuries... où l'ambiance musicale était à la fois discrète et à la mesure de l'événement.

La Ville avait décidé d'offrir l'apéritif: une délicieuse découverte «La Marquise» qui permit de mettre gentiment à l'aise tous les invités. Puis ce fut un repas fait d'originalités et de surprises qui ne laissèrent personne indifférent. Un peu avant minuit, la première partie du récital de Paul Van Waas fit monter l'ambiance d'un cran: une voix merveilleuse et chaude pour faire revivre Brel, Nougaro et d'autres grandes voix des trente dernières années: un régal!

Dire que le décompte des secondes avant minuit fut palpitant: c'est un euphémisme. Douze coups de minuit...et une coupe de champagne, elle aussi offerte par la Ville, pour permettre à chacun de profiter pleinement de ce début d'année dans

une ambiance où simplicité, chaleur humaine et cordialité étaient déjà au rendez-vous. L'ambiance monta encore d'un cran lorsque le DJ lança les premières mesures de la soirée dansante.

Les derniers convives quittèrent la salle au petit matin, reconduits chez eux par des «bobs» bénévoles. On avait dit «sécurité»! Des convives heureux que tout se soit si merveilleusement déroulé. Tout comme les organisateurs qui, pour une première, se félicitaient d'une organisation sans faille.

*«... et si on remettait ça le 31 décembre 2005?...»*

*Paul Dupret*

## Le Kiwanis et la Maison Maternelle

Notre club mixte «Ottignies-Cœur de Ville», bien que tout jeune, s'est déjà beaucoup impliqué dans son action sociale de proximité, la Maison Maternelle.

Le 14/11, nous emmenions les enfants et leurs mamans à une matinée cinéma organisée par le club Kiwanis de Braine-Phoenix. Le 28/11, plusieurs de nos membres visitaient la Maison Maternelle pour constater l'efficacité du travail de ses responsables...

Pendant les fêtes, nous avons récolté des jouets, livres et peluches parmi nos connaissances. Nous en avons vendu à la brocante des enfants organisée par le Kiwanis de Villers-la-Ville. Le bénéfice des ventes ainsi que les invendus et des

dons d'enfants de la brocante (deux voitures pleines!) ont été déposés à la Maison Maternelle.

Le 8/12, c'était la Saint-Nicolas des enfants de la Maison. Le goûter tartes offert par notre club a eu un succès fou... Nous avons également pris part au souper de Noël des mamans, avec un clown qui a mis une ambiance faisant oublier les soucis quotidiens.

Le 12/12, c'était l'activité du district Belgium-Luxemburg. Nous avons récolté des dons à Bruxelles, dans le cadre de l'opération Noël Kiwanis dans la Cité à Bruxelles... et ainsi pu apporter des poussettes, parcs et petits meubles de puériculture à la Maison.

Pour pouvoir rénover les chambres de la Maison, nous mettons sur pied:

- le dimanche 13 mars, de 10 à 20h au Bois des Rêves: une journée «Foire aux Fromages» où des artisans fromagers viendront proposer leurs spécialités fromagères.
- le samedi 16 avril, à 20h en l'église d'Ottignies: concert Gospel par Terry François et le TF Gospel Singers. PAF: 20€/ 15€ (prévente).

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer nombreux.

Renseignements: 0494 / 42 09 80.

*Le Kiwanis Club  
«Ottignies-Cœur de Ville».*



## Réussir le RER

Dans le dernier bulletin communal, la minorité exprimait son opposition au RER en avançant l'argument que «*Ottignies ne gagnera presque rien avec ce RER, à part le passage accru de rames presque vides [...] vers Louvain-la-Neuve [...] sur deux nouvelles voies à créer au préjudice de nos concitoyens*». Je ne m'arrêterai pas ici à ces propos pernicieux qui visent à distiller un sentiment de rivalité à l'intérieur de la ville et que je trouve malheureux sous la plume d'un mandataire communal. Sur le fond du problème, aux propos de prophète de malheur qui permettront de sortir «*Je vous l'avais bien dit*» au moindre problème qui se présente, je préfère ceux de la réflexion qui doit accompagner tout ce qui reste à faire pour réussir ce RER.

On ne fait pas le RER par plaisir, on le fait parce qu'il y a un énorme problème d'engorgement de Bruxelles (comme de toutes les grandes villes). Il y aura en 2005 560.000 personnes qui se rendront tous les jours à Bruxelles, 14% de plus qu'en 1991 (c'était hier). Pour que le nombre de voitures en 2005 reste le même (300.000) qu'en 1991, il faut augmenter de 37% la part des transports en commun. Et pendant que la ville crève de ses encombrements, la planète crève du CO<sup>2</sup> de ses voitures: le nombre de véhicules a encore augmenté en Belgique de 25% depuis 1991. Le RER sera insuffisant mais il est indispensable. Le RER a démarré mais toutes les décisions sont loin d'avoir été prises. Le RER, il faut le réussir. Le RER doit limiter au maximum son impact sur les campagnes et les villes traversées.

A Ottignies, le gros problème qui se posait était la courbe de raccordement vers Wavre qui risquait

de défigurer Limelette parce qu'à cet endroit 6 voies étaient nécessaires. Jusqu'au bout, de hautes instances du MR ont tenté d'obtenir ce raccordement vers Wavre, mais de cela l'article en question n'en parle pas. Heureusement, l'étude d'incidence a rejoint le point de vue du Collège d'Ottignies.

On ne peut qu'approuver le choix de la SNCB de concevoir le RER de telle sorte que les talus et les tranchées ne doivent pas être élargis, mais il faut exiger que les structures en béton qui devront être aménagées soient intégrées au paysage par des plantations adéquates. Le RER rend possible l'amélioration de la desserte Ottignies Bruxelles: il faut concrétiser.

Le plan d'exploitation (c'est-à-dire la fréquence et le type de trains) ne faisait pas partie de la demande de permis. On peut le comprendre mais il faut que la SNCB dévoile au plus vite ses projets dans ce domaine. Cela ne remet pas en cause l'étape actuelle parce que sans le RER toute amélioration de la desserte Ottignies-Bruxelles aurait été impossible. Le RER, c'est ajouter une voie dans chaque sens: l'une est réservée aux omnibus et l'autre aux trains directs. Augmenter le nombre de directs était impossible puisqu'ils étaient coincés par les omnibus: ce n'est plus le cas.

Le RER demande d'indispensables mesures d'accompagnement.

Concevoir les nouvelles voies n'est pas tout. Il faut prévoir d'une part tout ce qui permettra d'augmenter efficacement l'utilisation des transports en commun comme l'organisation de navettes vers la gare, l'amélioration de l'accès cycliste et piéton pour que la voiture reste au garage. Il faut aussi en profiter pour repenser l'aménagement du quartier

de la gare: il ne peut pas devenir un désert de parkings. Il faut y recentrer des activités de commerce et de services. Il faut enfin au niveau régional prendre des mesures pour que la plus grande facilité de transport du RER n'ait pas pour effet un exode supplémentaire de Bruxelles vers le Brabant wallon.

Le RER n'est pas la solution unique: il faut attaquer les problèmes de tous les côtés.

N'est-il pas aberrant qu'au moment où l'on tente de diminuer la production de CO<sup>2</sup> via les transports en commun, explose la mode de ces gros 4X4, lourds et gourmands en carburant, qui ne quitteront jamais l'asphalte et se voient favorisés par une loi idiote qui les considère comme (f)utilitaire?

D'autre part, c'est la politique d'aménagement du Brabant wallon dans sa totalité qu'il faut repenser: on ne pourra jamais organiser de transports en commun performants dans un habitat dispersé comme celui que l'on a organisé durant ces dernières décennies. Le plan directeur de Louvain-la-Neuve et la politique d'aménagement de l'habitat au centre d'Ottignies sont des exemples à suivre.

La SNCB a obtenu le permis pour démarrer le RER. Ce n'est qu'un premier pas. Le Collège a repris dans l'avis qu'il devait remettre toutes les conditions exposées ci-dessus qui entraînent dans le cadre du permis. Les mesures d'accompagnement qui sont du ressort de la Ville feront l'objet de tous nos efforts, parce que le RER, il faut le réussir.

Jacques Duponcheel,  
Conseiller Communal  
de l'@lliance Citoyenne,  
Chef de groupe Ecolo



## La gestion des parkings de Louvain-la-Neuve

**E**n réponse à mon interpellation au Conseil Communal du 23 novembre dernier, le bourgmestre déclarait vouloir bien «s'engager à servir d'intermédiaire pour que les points de vue se rencontrent entre la société privée et les habitants, mais que la gratuité n'était pas défendable». Voir Vers l'Avenir du 24/11/04.

Par cette prise de position publique, le bourgmestre confirme bien que son Collège n'a pas négocié la gratuité pour les habitants, à l'instar de ce qu'a fait l'UCL pour son personnel et ses étudiants.

Afin de voir jusqu'à quel point le bourgmestre et ses échevins étaient encore soutenus par la majorité, nous avons remis le dossier sur la table du Conseil Communal du 21 décembre sous la forme d'une motion demandant clairement la gratuité des emplacements de parking souterrain pour les habitants domiciliés dans le centre ville.

Après discussion, le bourgmestre nous a proposé un autre texte reprenant la garantie pour les habitants domiciliés dans le centre ville de pouvoir disposer d'emplacements de parking à proximité de leur domicile, et ce à des prix raisonnables. Il s'obstinait donc toujours à refuser l'idée de gratuité pourtant défendue par l'Association des Habitants.

Après nos nouvelles répliques en faveur de la gratuité, des voix divergentes se sont fait entendre dans les rangs de la majorité et le bourgmestre a dû déclarer une suspension de séance pour consulter ses troupes. Au terme de celle-ci, la majorité @lliance citoyenne proposait le texte suivant: «La garantie pour les habitants domiciliés dans le centre-ville de pouvoir disposer d'emplacements de parkings gratuits à proximité de leur domicile, ou à tout le moins à des prix raisonnables».

La gratuité que nous réclamions est mentionnée, mais ses effets sont aussitôt

nuancés par ces quelques mots révélateurs ajoutés en fin de phrase «ou à tout le moins à des prix raisonnables». C'est ce qu'on appelle un compromis à la belge.

Nous regrettons cet ajout, mais nous avons accepté ce nouveau texte car c'était le prix à payer pour obtenir de la majorité qu'elle nuance la position très tranchée du bourgmestre à l'encontre de la gratuité.

C'est un pas dans le bon sens, mais le combat n'est pas terminé, et nous restons vigilants sur les suites que le Collège réservera à ce dossier.

Bien à vous et une très bonne année 2005.

Pour le groupe MR-IC, Jacques Otlet

P.S. : Comme toujours, nous tenons les pièces justificatives à disposition.

## A propos du budget du CPAS

**L**e budget 2005 du CPAS a été voté lors de son conseil de fin décembre à une courte majorité (6 voix sur 11). Il a en effet fallu les voix des 5 conseillers du groupe MR-IC pour faire adopter ce budget. Celui-ci prévoit une intervention de la part communale d'un montant de 3.430.276€. Malgré les tentatives de retardement de certains conseillers, une majorité au sein du CPAS a décidé de prendre ses responsabilités. Il était en effet indispensable de garantir la possibilité pour le CPAS d'assurer ses missions, notamment dans le domaine de

l'aide sociale. La quote-part communale limitée à 3.270.000€ que voulait imposer le Collège ne permettait pas, à notre sens, de garantir le fonctionnement normal de l'institution.

Depuis le début de la législature, nous n'avons cessé de dire qu'il fallait une gestion cohérente et concertée entre la ville et le CPAS à propos de la politique sociale de notre entité. Cela aurait permis d'avoir une vision globale de ce qui se fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, ce qui manque cruellement aujourd'hui.

Avec notre soutien, le CPAS va prochainement déménager dans le bâtiment situé en face de l'hôtel de ville. C'est un investissement s'avérerait indispensable pour permettre à chacun de travailler dans des conditions normales. Notre souhait, en effet, est de permettre au CPAS d'assumer pleinement ses missions en tenant compte de l'intérêt général. Nous y veillerons.

Josette Gougard et Yves van Steenberghe, conseillers communaux et CPAS MR-IC

## Le RER... ou comment rater le train!

**D**ans un article précédent, je vous ai parlé du peu d'utilité du RER en matière de trains directs vers Bruxelles face aux désagréments que le rail nous apportera.

La première nuisance du rail, c'est bien le bruit! Le Collège des bourgmestre et échevins nous dit avoir obtenu de la SNCB des «promesses» de mesures anti-bruits pour le RER. On connaît les promesses de la SNCB (la passerelle, le tunnel sous voies, le parking de la gare...). Ensuite, les futures rames RER (quand la SNCB les aura achetées) seront, d'office, hyper-silencieuses, progrès technologiques aidant. Pendant ce temps, les trains de marchandises européens continueront de traverser notre ville pendant la nuit, avec grand fracas. Ceux-ci seront de plus en plus gérés par des sociétés privées

(SNCB CARGO perd pied sur ce marché). De toutes parts, il est d'ailleurs souhaité que le trafic de marchandises européen par rail soit doublé, voire triplé. Seulement 8% des marchandises européennes transitent par le rail! Aux Etats-Unis, depuis la privatisation des années 70, 42 % des marchandises utilisent la voie ferrée! C'est dire l'énorme retard européen dans ce domaine, retard que les sociétés privées de trains de marchandise s'apprennent à combler. Résultat: la SNCB aura beau supprimer certaines locos bruyantes ou réviser ses freins, cela n'empêchera pas les wagons de marchandises du privé de continuer de cahoter la nuit sur notre ligne 139/140, dans un abominable rugissement de tôle. Dire que la SNCB compte prendre des mesures contre le bruit, notamment pour ses trains de marchandises, c'est comme si on avait fait promettre à la SABENA, en 2000, de

mettre des avions silencieux en service en 2010! Vaines promesses politiques par le truchement de sociétés étatiques appelées à évoluer par l'Europe élargie! Ah, si le Collège avait obtenu une paire d'écrans anti-bruits le long de la 139/140 plutôt que le long du futur RER silencieux et diurne! Cela aurait bien plus d'impact sur la future vie nocturne et la santé de nos citoyens! Sans compter que l'infrastructure ferroviaire restera très probablement aux mains de l'état.

Il fallait donc troquer des économies éventuelles sur le RER contre des mesures anti-bruits sur la 139/140. Nos édiles sont malheureusement passés à côté du marché.

Bernard Laduron, conseiller communal MR-IC.



# ÇA S'EST PASSÉ AU DOUAIRE

Shopping  Ottignies

LA VOITURE AUX COULEURS DU DOUAIRE EST ARRIVÉE 10<sup>ÈME</sup> SUR 352 PARTICIPANTS AU RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE 2005 FÉLICITATIONS AUX PILOTES !!

COURSES DE MINI-VOITURES (ORGANISATION: BRUSSELS SCALEX CLUB) UN VIF SUCCÈS... DES ENFANTS HEUREUX.



DU 3 AU 14 FÉVRIER,  
LES AMOUREUX SE SONT DONNÉ  
RENDEZ-VOUS AU DOUAIRE...





## Squadra +L

# DOUAIRE

Shopping  Ottignies



## L'île aux bonbons

### ALIMENTATION

- LA CORNETTE  
010/41 83 37
- LE FOURNIL  
010/41 84 53
- LEONIDAS  
010/40 08 58
- ZOETE
- TITANIC  
010/41 84 31
- L'ÎLE AUX BONBONS

### BIJOUTERIE

- PATI  
010/41 72 29

### BLANCHISSERIE

- 5 À SEC
- LAVOIR DU DOUAIRE  
010/41 87 08

### CHAUSSURES

- EVASION  
010/41 01 09

### COIFFURE

- CHRISTYLE  
010/41 80 74
- VISUAL COIFFURE  
010/40 04 06

### CORDONNERIE

- MISTER MINIT  
010/41 58 75

### DÉCORATION

- L'AUTRE MAISON  
010/40 03 85
- CASA  
010/40 20 74

### MERCERIE

- COUTURE 2000  
010/41 68 58

### MAROQUINERIE, BAGAGERIE

- L'ESSENTIEL  
010/41 29 94

### MULTIMÉDIA, MUSIQUE, PHOTO

- MINIT COLOR  
010/41 32 35
- MOBISTAR  
010/41 10 46
- MUSIC WAY  
010/41 92 81
- POLEY
- PROXITEL  
010/43 96 55

### OPTICIEN

- METZMACKER  
010/41 39 96

### PARFUMERIE, DROGUERIE

- DI  
010/41 13 00
- ALEXIS  
010/41 69 36
- PLANET PARFUM  
010/40 04 07

### PRESSE, PAPETERIE

- PRESS SHOP  
010/41 72 36
- LE SCRIPT  
010/41 19 19

### RESTAURATION

- BRASSERIE  
DU DOUAIRE  
010/41 20 07
- DOUAIRE CAFÉ  
010/41 22 51
- LES 4 SAISONS  
010/40 04 71
- TAVERNE  
DU DOUAIRE  
010/41 97 85

### VÊTEMENTS

- CAP HORN  
010/40 17 33
- CIE DES PETITS  
010/41 01 44
- CONFIDENTIEL  
010/41 88 70
- CRICKET & CO  
010/41 00 90
- JEAN HOUSE  
010/41 72 48
- SQUADRA+L  
010/41 51 71
- PHILDAR  
010/41 81 92
- PRÉMAMAN  
010/41 18 71
- ROLL'S CLUB  
010/41 46 47
- SQUADRA  
010/41 85 79

### SUPERMARCHÉS

- COLRUYT  
010/41 79 30
- DELHAIZE  
010/40 15 69

### FLEURISTE

- ORCHIFLOR  
010/41 98 97

BIENTÔT... LE DOUAIRE VA CHANGER DE PEAU...

